

# Les Amis des Monastères

N° 144 - OCTOBRE 2005 - TRIMESTRIEL - 4 €



Abbayes  
et nouvelles communautés



# La Fondation des Monastères

*reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)*



## SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

**“ Fondation des Monastères ”**

**83/85, rue Dutot**

**75015 Paris**

**Tél. 01 45 31 02 02**

**Fax 01 45 31 02 10**

**E-mail : [fondationdesmonasteres@wanadoo.fr](mailto:fondationdesmonasteres@wanadoo.fr)**

**[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**

**CCP 3 041 212 F LA SOURCE**



# Les Amis des Monastères

revue trimestrielle

*Photo de couverture :*

*Abbaye  
d'Hautecombe*

©

## **Les Amis des Monastères**

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

n° 05.248 - octobre 2005

Commission paritaire :

N° 1007 G 82214 du

10 octobre 2002

Directeur de la publication :

Mère Myriam Fontaine

Rédaction :

Tél. : ..... 01 45 31 02 02

Fax : ..... 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : ..... 04 76 50 26 03

Numéris : ..... 04 76 50 87 52

Fax : ..... 04 76 50 17 17

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

### **N° 144 – octobre 2005**

Editorial, par M<sup>gr</sup> Santier ..... 4

Hautecombe, douze ans après ..... 7

L'Abbaye des Dombes  
et le Chemin Neuf ..... 11

Le Verbe de Vie  
en l'Abbaye d'Aubazine ..... 15

Les Béatitudes  
en l'Abbaye Saint-Martin du Canigou ..... 21

Les Fraternités monastiques  
de Jérusalem au Mont Saint-Michel ..... 28

Chronique juridique  
- *Les divorcés-remariés* ..... 32

- *La suppression  
de l'autorisation administrative  
pour les legs et donations* ..... 38

Vie de la Fondation  
- *Journée Monastic du 23 novembre* ..... 40

- *Notre mise en garde de juillet 2005 :*  
*Rappel* ..... 41

Recensions ..... 42

Annonces ..... 51

Abonnez-vous ..... 52

# EDITORIAL

---

La France est un pays riche de son histoire et de son patrimoine religieux. Ses racines sont chrétiennes, sont marquées par la culture chrétienne. C'est un fait historique que nul ne peut nier : la culture chrétienne est depuis toujours en contact, en dialogue avec d'autres cultures, d'autres traditions spirituelles.

Le changement culturel qui s'est vécu à la fin du siècle écoulé et qui continue en ce début du troisième millénaire affecte les grandes institutions comme la famille, l'enseignement, la justice, la politique ; l'Eglise n'échappe pas à la difficulté de s'adapter comme elles à ce nouveau monde en enfantement.

La raréfaction des vocations religieuses et sacerdotales se vit, contrairement à ce que l'on pourrait penser, dans les abbayes et les monastères. Les moines, devenus peu nombreux, ne peuvent plus faire face à l'entretien de ces grands monuments, de ces grandes abbayes. Que vont-elles devenir, si des priants n'habitent plus ces lieux et n'y donnent plus une âme ? Des musées, des lieux qui accueillent de nombreux visiteurs venus du monde entier.

1) Le contenu de cette revue vous présente quatre communautés nouvelles, qui ont été invitées par les évêques à venir prendre le relais des moines : la Fraternité monastique de Jérusalem, la communauté du Chemin Neuf, la communauté des Béatitudes, la communauté du Verbe de Vie.

La première est une communauté religieuse de moines et de moniales dans la ville. Avec une spécificité propre, elle est très proche des communautés monastiques traditionnelles.

Les trois dernières sont issues du courant du Renouveau charismatique. Ce sont des communautés de fidèles qui rassemblent des couples, des familles, des célibataires d'âges différents, des prêtres, des diacres et des consacrés hommes et femmes.

Vous les découvrirez en lisant la présentation qu'elles font d'elles-mêmes au début de chaque article.

2) En découvrant ces articles, ce qui m'a frappé, c'est qu'elles se trouvent dans de grandes abbayes très anciennes qui ont marqué l'histoire de notre pays et l'histoire de notre Eglise.

La Fraternité monastique de Jérusalem se trouve au Mont-

Saint-Michel qui a « une réputation planétaire incontestable ; son histoire remonte à 13 siècles et son titre de « Merveille » le hisse parmi les plus beaux joyaux de l'histoire universelle. »

La communauté du Chemin Neuf a été appelée successivement à habiter l'abbaye de Hautecombe en 1992 et l'abbaye des Dombes en l'an 2000, deux grandes abbayes de tradition bénédictine et cistercienne ; l'abbaye des Dombes étant devenue célèbre à cause du groupe de dialogue œcuménique qui s'y réunissait chaque année.

La communauté du Verbe de Vie demeure à l'abbaye d'Aubazine en Corrèze, fondée par Saint Etienne en 1120.

La communauté des Béatitudes a été appelée à monter sur un piton rocheux à 1055 m d'altitude dans les Pyrénées orientales à l'abbaye de Saint-Martin de Canigou fondée en 1009.

3) Pourquoi ces communautés ont-elles été appelées ?

Les raisons en ont été données par M<sup>gr</sup> Feidt, archevêque de Chambéry à l'époque de l'appel de la communauté du Chemin Neuf à Hautecombe.

3.1. Continuer la tradition de prière dans ces lieux ruisselants de la vie contemplative des moines qui se sont succédés au long des siècles.

Pour l'abbaye de Saint Martin de Canigou confiée à la communauté des Béatitudes par l'évêque de Perpignan : « L'abbaye nous a été confiée non pour continuer en ses murs la tradition cloîtrée de la vie bénédictine mais pour vivre notre charisme propre de prière, d'accueil et d'annonce de l'Evangile ».

Pour l'abbaye Saint Etienne d'Aubazine confiée au Verbe de Vie « pour y former des disciples du Christ au service de l'Evangile et de l'Eglise... Elle transmet par la parole et l'exemple ce qu'elle a contemplé du Verbe de Vie ».

Pour le Mont-Saint-Michel où réside la Fraternité monastique de Jérusalem, « l'Eglise veut maintenir une présence monastique en ce lieu phare ».

3.2. Ces abbayes sont des hauts lieux historiques et spirituels ; elles sont très visitées par de nombreux touristes ; les résidents actuels vivent la mission d'accueil vis-à-vis de ces visiteurs et touristes très divers, surtout au Mont-Saint-Michel. Ces communautés, sauf au Mont-Saint-Michel, organisent les visites et les guident, ce qui n'est pas sans contraintes pour la communauté et difficilement compatible avec une vie de prière, et l'adoration eucharistique silencieuse. Cela suppose des relations avec les responsables des monuments historiques et les

collectivités locales. Dans l'ensemble, les choses se passent bien.

3.3. Mais entretenir de tels lieux n'est pas sans conséquences au plan financier ; les charges dépassent les possibilités de ces communautés. Plusieurs fois, il est mentionné le soutien du Conseil Général, la Direction Régionale des affaires culturelles, ce qui paraît un juste retour de la présence de ces communautés dans ces lieux qui font partie de l'histoire et du patrimoine de notre pays ; sinon ils risqueraient de tomber en ruines !

Ces communautés sont parfois en difficulté, car l'Etat est exigeant pour des questions de sécurité légitime, pour les mises aux normes des bâtiments et, vu l'importance des lieux, les coûts sont très élevés.

A cela s'ajoutent les cotisations à la CAVIMAC (assurance maladie et vieillesse) pour les membres de ces communautés. Vu la moyenne d'âge très jeune des communautaires, inversement à celle des communautés religieuses anciennes et celle des prêtres diocésains, le coût de ces cotisations est élevé et difficilement supportable, malgré les efforts de répartition faits par la caisse de la CAVIMAC.

Si l'Etat est exigeant pour les dépenses, il devrait permettre pour ces communautés la possibilité de recettes.

4) Ces communautés font revivre ces lieux avec des projets propres et très divers.

4.1. Pour le Chemin Neuf à Hautecombe, ouvrir l'abbaye aux jeunes en créant un centre international de formation, un rassemblement œcuménique international l'été avec des jeunes venus de toute l'Europe, les sessions Cana, formation pour les couples, si importante pour la société actuelle où les couples se séparent assez facilement.

4.2. Notre mission au Mont est la prière, dit la Fraternité monastique de Jérusalem, prier avec et pour tous ceux qui passent, notamment l'Eucharistie quotidienne ; à cela s'ajoute une mission d'accueil.

Ces communautés sont ouvertes, bien en lien avec l'Eglise locale ; leurs membres acceptent des responsabilités dans les paroisses et même de grandes responsabilités au plan diocésain.

Elles ont un rayonnement large et international ; elles contribuent à maintenir ces abbayes comme hauts lieux de prière, de silence, de formation, de ressourcement spirituel dans un monde bruyant, mais les hommes et les femmes de ce temps ont besoin de trouver une autre manière de vivre.

M<sup>GR</sup> MICHEL SANTIER,  
ÈVEQUE DE LUÇON

# HAUTECOMBE DOUZE ANS APRÈS...

---

« Avant de dire non une troisième fois, venez voir ». C'est ainsi que le Père Abbé d'Hautecombe téléphona (à Pentecôte 1992) depuis le bureau de M<sup>sr</sup> Feidt alors archevêque de Chambéry, au Père Laurent Fabre responsable de la communauté du Chemin Neuf, pour inviter la communauté à venir prendre en charge l'abbaye d'Hautecombe qui allait bientôt voir les moines partir vers leur nouveau monastère de Ganagobie.

Une petite délégation du Chemin Neuf est venue visiter l'abbaye... et après avoir vu, les frères et sœurs du Chemin Neuf, impressionnés par la beauté et les nombreuses possibilités du site, ont répondu, en définitive, **oui** à cette nouvelle mission d'Église.

Oui plus précisément à une triple mission confiée par l'archevêque :

- Continuer la tradition de prière de ces lieux ruisselants de la vie contemplative des moines qui se sont succédé au long des siècles.



(Les frères et sœurs se retrouvent chaque jour à l'église pour les Laudes, les Vêpres et l'Eucharistie).

- Développer l'accueil des visiteurs qui peuvent venir jusqu'à 1000 à la fois certains jours d'août ou de septembre.

- Inventer ce qui paraîtra bon pour participer à l'annonce de la Bonne Nouvelle dans ce cadre magnifique situé au cœur de la Savoie.

Depuis 1992, les frères et sœurs

de la communauté ont beaucoup travaillé pour refaire des chambres, des murs, l'électricité des bâtiments, la peinture, sans oublier un énorme travail d'aménagement du site pour augmenter les possibilités d'accueil (travaux dans le parc, visite téléguidée, traitement d'eau potable et station d'épuration, etc. En tout plus d'un million d'euros ont été investis dans les premières années par la communauté à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments pour l'entretien de ce joyau du patrimoine de la Savoie).

Actuellement, en harmonie avec le vaste projet d'aménagement du Grand Lac du Bourget, avec le soutien actif du Conseil Général de Savoie et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, plusieurs chantiers de restauration ou de construction de nouvelles structures d'accueil des visiteurs, se sont ouverts sur le site de l'abbaye.

Un grand chantier de restauration des couvertures du monastère a commencé en mai 2005. Il devrait durer plusieurs années pour restaurer la toiture et parfois les charpentes.

De même, la grange batelière, splendide bâtiment cistercien, va être isolée du froid et mise aux normes de sécurité pour pouvoir

accueillir de manière régulière du public (concerts, expositions, etc).

Le système de visite audio guidé de l'église a été remis à neuf et perfectionné avec le concours de la Communauté Européenne, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Les frères et sœurs arrivés à Hautecombe ont aussi repris les différentes activités qui avaient été initiées par les moines : fabrication et vente de pâtes de fruits, développement du magasin qui a été rénové et agrandi, et développement de la production de miel. En 2004, le miel d'Hautecombe a reçu la médaille d'or des miels de Savoie / Haute Savoie, à la grande satisfaction de Victor, le frère hongrois en charge des abeilles.

Dès la première année de la présence de la communauté du Chemin Neuf à Hautecombe, une triple priorité apostolique s'est confirmée :

*1) Ouvrir l'abbaye aux jeunes en créant un centre international de formation.*

Chaque année, une cinquantaine de jeunes viennent passer trois mois ou un an pour recevoir une formation biblique, théologique, et communautaire. Ils viennent de France, Belgique, Suisse,

Allemagne, Pologne, Tchéquie, Hongrie, Côte d'Ivoire, Congo, Canada, États Unis, Philippines, Ile Maurice... afin de chercher leur vocation au service de l'Église. Ce temps de retrait, souvent à la fin de leurs études, est pour eux l'occasion de discerner leur appel avant, pour la plupart, de repartir dans leur pays, et de s'engager dans leur église locale.

L'été, le **rassemblement œcuménique international** rassemble 1500 jeunes de toute l'Europe ainsi que des autres continents qui viennent passer 5 jours de prière, de formation et de fête.

L'autre grande session de l'été est la **session Cana** : 5 jours en famille pour être renouvelé dans sa vocation au mariage et sa vie de famille (environ 300 couples... et 300 enfants !). Ces sessions sont animées par la communauté dans plus de 50 pays dans le monde depuis une vingtaine d'années et permettent à des couples de se ressourcer et de grandir dans leur relation au Seigneur.

### *2) Se mettre au service du diocèse et de ses habitants.*

La communauté du Chemin Neuf est marquée dès son origine par une forte tradition diocésaine. De nombreux évêques d'Europe,

d'Afrique ou d'Amérique la sollicitent pour se mettre au service de leur diocèse : en prenant en charge un foyer d'étudiant du diocèse, la pastorale familiale ou une paroisse en ville. La communauté est ainsi en charge de paroisses à Paris, Levallois, Marseille, Lyon, Berlin, Bello Horizonte au Brésil, ou Kinshasa...

En Savoie aussi les frères et sœurs de la communauté, à la demande de l'archevêque, se sont mis au service de différentes instances diocésaines. Pendant plusieurs années, un frère de la communauté a été responsable du comité diocésain pour l'œcuménisme et responsable des relations avec le judaïsme. Depuis 5 ans un prêtre du monastère est curé des 9 paroisses de Chautagne, autour de l'abbaye. Cette insertion est très importante dans la relation des habitants avec le monastère et permet des rapprochements et des contacts fructueux.

### *3) Travailler et s'engager au service de l'unité des chrétiens.*

En plus de ces activités, l'abbaye anime régulièrement des **week-ends et sessions de formation œcuménique** : communauté catholique à vocation œcuménique, le Chemin Neuf compte parmi ses membres des frères et sœurs de différentes confessions : luthérienne, réformée, catholique,

évangélique et copte orthodoxe notamment en Égypte. Marquée dès sa fondation par le scandale de la division des chrétiens et la prière du Christ lors de la dernière Cène « qu'ils soient un afin que le monde croie », la communauté a toujours cherché à travailler au service de l'unité des chrétiens. Elle organise chaque année à l'abbaye un cycle de formation œcuménique avec des intervenants en responsabilité dans les différentes églises chrétiennes au niveau européen.

Après douze années de service à Hautecombe et dans le diocèse, c'est l'action de grâce qui prévaut, tant devant le nombre croissant de

jeunes et d'adultes venant passer quelques heures, ou quelques jours à l'abbaye, que devant la collaboration simple et fraternelle entre la communauté et le Diocèse.

L'abbatiale est toujours ouverte (sauf le mardi où la communauté prend une journée de désert) pour accueillir tout ceux qui désirent profiter de la prière dans ce cadre magnifique au bord du Lac du Bourget.

PERE OLIVIER TURBAT  
SUPERIEUR DE L'ABBAYE D'HAUTECOMBE  
73310 ST-PIERRE DE CURTILLE

# L'ABBAYE DES DOMBES ET LE CHEMIN NEUF

---

Dom Bernard, le dernier abbé de Notre Dame des Dombes, aimait à parler du « relais » que les cisterciens de son abbaye avaient décidé de passer à la communauté du Chemin Neuf, il y a de cela quatre ans déjà ... Un relais au cours duquel nous avons beaucoup reçu, et pour lequel nous ne pouvons qu'exprimer notre gratitude à ceux qui nous ont tant donné.

Nous avons reçu une lettre de dom Bernard le Vendredi Saint de l'année 2000. La date n'était pas banale, et la proposition des moines ne l'était pas non plus. Notre première réaction fut de surprise... voire de refus ! Comment pouvions-nous accepter une telle proposition ? Le travail ne manquait pas dans nos maisons, et la perspective de nous retrouver à la tête d'un troupeau de plusieurs centaines de vaches nous laissait quelque peu perplexes... Mais nous ne pouvions pas non plus refuser sans autres formalités une telle proposition. Il fallait au minimum honorer l'invitation qui nous était faite et rencontrer ceux qui se proposaient de nous remettre un tel héritage.

Quelques semaines plus tard, nous avons dit oui ! A cause de la

beauté des lieux, à cause de la joie qui nous a petit à petit gagné à l'idée de desservir cette abbaye, à cause surtout de l'amitié qui s'est si vite nouée entre nos deux communautés. Nous découvrons saint Bernard ; ses fils nous accueillent ; l'Eglise nous accompagnait ; autant d'éléments que nous recevions comme des confirmations d'un appel authentique à « prendre le relais ».

Quatre ans ont passé ; nos frères cisterciens ont rejoint d'autres monastères et nous continuons d'accueillir jour après jour le don qu'ils nous ont fait, selon la grâce du lieu et notre vocation propre.

A ce jour soixante adultes et vingt enfants habitent l'abbaye de Notre Dame des Dombes. La Communauté est composée de quatre prêtres, de vingt frères, dont la plupart se préparent au sacerdoce, de vingt sœurs et de dix familles. Ils sont originaires d'une douzaine de pays différents, d'Europe et d'Afrique pour l'essentiel mais aussi du Canada, et peut-être d'Australie l'année prochaine. La prière les rassemble trois fois par jour à l'église pour les Laudes, l'Eucharistie et les Vêpres

qui sont suivies d'une demi-heure d'adoration. Nous pensons souvent aux moines qui nous ont précédés en ces lieux pendant tant d'années. Le cimetière est juste derrière le chœur et nous avons parfois l'impression qu'ils sont là ... La communion des saints n'est pas un vain mot !

La prière nous rassemble, et nous envoie ...

Beaucoup de frères et sœurs de la communauté sont étudiants. Dès la première année de sa présence à l'abbaye, la communauté du Chemin Neuf a fondé en partenariat avec la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon « L'Institut de Théologie des Dombes ». Son objectif est de proposer au plus grand nombre une formation théologique de type universitaire. Afin de permettre aux familles de profiter de cette formation, beaucoup de cours sont donnés le week-end, et les enfants sont pris en charge. Les cours ouvrent droit à la délivrance de diplômes canoniques pour ceux qui suivent le cursus complet. Une attention toute particulière est portée aux questions œcuméniques et au travail pour l'unité des chrétiens, en cette abbaye qui a si longtemps accueilli l'Abbé Couturier et le groupe des Dombes. La vocation œcuménique de notre communauté s'est trouvée confirmée et encouragée par notre

présence en ce lieu où nous pouvons tout particulièrement prier et travailler pour l'unité des chrétiens. Quatre protestants vivent avec nous à l'abbaye (une sœur mennonite, une sœur mariée de l'église réformée de France et un couple évangélique).

Pendant trois ans, une équipe de frères et sœurs de la communauté a produit à l'abbaye des cassettes vidéo de formation traduites en vingt-cinq langues et envoyées dans plus de cinquante pays aux membres du réseau Net For God. Ce réseau regroupe en une grande fraternité œcuménique internationale tous ceux et toutes celles qui veulent s'engager dans le « monastère invisible », cette grande alliance de prière pour l'unité dont Paul Couturier avait la vision. Faute de place, les studios sont aujourd'hui à Lyon, mais il n'est pas impossible qu'ils reviennent un jour aux Dombes.

Nous accueillons en effet de plus en plus de groupes de retraitants qui viennent passer quelques heures ou quelques jours à l'abbaye. Beaucoup sont originaires du diocèse : des groupes de catéchismes aux mouvements de retraités, des retraites de première communion aux cadres chrétiens, des prêtres recherchant un peu de solitude aux groupes de touristes, l'abbaye ouvre largement ses portes ! D'autres personnes

viennent de Lyon, ou de plus loin. Notre Dame des Dombes est l'abbaye la plus proche de la capitale des Gaules. L'hôtellerie est souvent pleine et nous espérons transformer l'ancien moulin en chambres, ... si nous trouvons le financement nécessaire !

Quelques retraitants individuels prennent le temps de venir prier à l'abbaye. A ceux qui le souhaitent, nous offrons la possibilité d'un accompagnement personnalisé, et un prêtre est toujours disponible. Nous accueillons aussi, chaque jeudi, un groupe de dix à vingt personnes des environs qui viennent donner un coup de main à l'abbaye. Certains nous aident à récolter les pommes, d'autres à entretenir le jardin ou les bâtiments, et tous rejoignent la communauté pour la célébration de l'Eucharistie et le repas. Quelques événements plus exceptionnels, comme les Journées du Patrimoine, attirent les visiteurs qui, à l'occasion de la visite du bâtiment, posent parfois des questions de foi. Ce fut aussi le cas à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Légion d'Honneur puisque l'abbaye est une des quatre collectivités, avec la Poste, la SNCF et la Croix-Rouge, à avoir reçu cette distinction. Une grande journée de commémoration organisée à l'abbaye a permis à beaucoup d'anciens de passer en ce haut

lieu de la Résistance pendant la deuxième guerre.

Nous avons également poursuivi l'activité économique des moines et en particulier la production de la « musculine ». Ce fortifiant, dont la recette (secrète) nous a été transmise par le Père Jacques, continue de refaire les forces de bon nombre des habitants de la Dombes, et même de plus loin puisque la vente par correspondance atteint désormais l'Allemagne et l'Angleterre. Nous produisons aussi des pâtes de fruit, du jus de pommes, du miel et de la confiture qui sont pour l'essentiel vendus au magasin de l'abbaye, mais également dans d'autres magasins monastiques.

Un frère de la communauté, qui avait fait une école d'agriculture option élevage, a pris la responsabilité du troupeau de vaches laitières que nous ont aussi donné les moines. Après quelques mois de prise en main, il a commencé à développer de nouvelles activités comme un atelier de veaux de lait, ou la vente directe de viande aux consommateurs. Et puis les vaches font toujours la joie des enfants qui viennent de temps en temps visiter la ferme ! Les carpes de nos étangs ont moins de succès, mais les oiseaux qui survolent les lieux émerveillent bien des visiteurs. Le parc des oiseaux de la Dombes

est à quelques kilomètres seulement de l'abbaye. Et la région est vraiment belle. Dom Bernard s'excusait de « trop aimer la Dombes » !

Nous avons enfin ouvert un atelier de peinture d'icônes, où il est également possible de venir se former à cet art, et d'entrer par ce chemin dans une véritable démarche de prière. Un des oratoires de l'abbaye a été complètement rénové et orné de cinq icônes représentant le Christ en gloire, Marie, Jean-Baptiste, Michel et Gabriel dans la partie supérieure, et cinq icônes représentant les mystères lumineux, le baptême de Jésus, les noces de Cana, la prédication du Christ, la Transfiguration et l'institution de l'Eucharistie, dans la partie inférieure. Cet oratoire abritait également un texte et des photos faisant mémoire des moines de Tibbherine, que nous avons précieusement gardés en cet endroit afin que leur mémoire reste vivante au milieu de nous.

Quelques-uns d'entre nous ont une activité professionnelle à l'extérieur de l'abbaye, ce qui nous a beaucoup aidé à nous insérer dans une région par ailleurs très accueillante. Une sœur de la communauté participe au conseil pastoral de la paroisse de Villars les Dombes ; deux autres font le catéchisme dans les paroisses ou les écoles du voisinage.

A ceux qui connaissaient les moines des Dombes, nous pouvons donner quelques nouvelles.

Dom Bernard est désormais à la Trappe de Soligny, après avoir été aumonier chez les cisterciennes de Blauvac pendant un an. Dom Xavier et le Père Laurent sont à Aiguebelle. Le Père Etienne est à Citeaux où il a écrit l'histoire des abbés et des moines de Notre Dame des Dombes. Le Père Jacques est parti au Bénin, où il est au service d'un couvent de cisterciennes, et le Père Pierre est à Notre Dame des Neiges, souvent au magasin, où il s'empresse de vendre le jus de pomme des Dombes ! Le Père Simon et le Père Augustin sont décédés.

La prière, les études, l'accueil, le travail. En ces jours où il n'est pas simple d'articuler paisiblement vie professionnelle et vie spirituelle, l'Ora et Labora de nos frères cisterciens résonne comme un appel et une grâce pour nous aujourd'hui en ces lieux.

Puissions-nous continuer à accueillir ce don ; puissions-nous le partager avec tous, pour la plus grande gloire de Dieu.

ANTOINE COUSIN  
ABBAYE N.-D. DES DOMBES  
01330 LE PLANTAY

# LE VERBE DE VIE EN L'ABBAYE D'AUBAZINE

---



## I - Bref historique

L'abbaye Saint Etienne porte le nom de son fondateur, un prêtre du Limousin né en Xaintrie (Corrèze). De bonne naissance, il entendit l'appel au sacerdoce tardivement, et devint prêtre à trente ans. Après avoir exercé son ministère cinq ans en paroisse, il choisit la vie d'ermite. Avec l'accord de l'évêque de Limoges, il s'établit en 1120 avec Pierre, un ami prêtre, dans les bois au dessus de l'emplacement actuel de l'abbaye. Les pentes sombres dominant la Corrèze donneront le nom d'Obazine au lieu (opacinae sylvae : forêts opaques).

Le rayonnement d'Etienne est grand : en quinze ans plus d'une centaine d'hommes et de femmes rejoignent les ermites ; et même

des familles viennent vivre à leur école. Un hameau se crée. Bientôt, des constructions en bois, il faut passer à la pierre, et l'on quitte la forêt pour bâtir sur le promontoire.

Etienne est un des acteurs du vaste renouveau spirituel qui embrase la France et l'Europe d'alors. De grands saints fondateurs sont donnés à l'Eglise et les familles spirituelles se multiplient, renaissent, trouvent un essor important.

Etienne a le souci de ses disciples : deux monastères sont construits, un pour les hommes et un autre pour les femmes, distants de quelques centaines de mètres. Un village s'établit près du monastère des hommes. Etienne va parcourir les routes pour rattacher sa communauté à une famille spirituelle existante afin d'en assurer l'avenir. La Chartreuse, où il rencontre Guigues, ne l'accueille pas en raison de trop grandes différences de règle. Il se tourne vers Cîteaux et en 1147 est admis dans *l'ordre cistercien* (fondé en 1098), devant apporter seulement quelques modifications à l'organisation de sa communauté.

Ainsi, Etienne ouvre l'Aquitaine à l'ordre cistercien qui accueille pour la première fois une communauté de femmes !

Etienne peut garder les lieux d'implantation, exceptionnelle pour une abbaye cistercienne (généralement celles-ci sont construites hors de la vue, isolées, et non sur un promontoire), et bénéficier des conseils des moines architectes de Cîteaux. Une abbaye aux dimensions imposantes s'élève rapidement. La première pierre de l'abbatiale est posée en 1156 et la construction s'achève en 1176 : 92 mètres de long ! Elle occupait l'actuelle place du village ; il ne reste aujourd'hui que trois travées sur neuf. Le cloître était le plus grand connu, avec 43 m de côté. On retrouve dans la symbolique de la construction, et les proportions des bâtiments, la simplicité et le dépouillement cisterciens, propres à l'élévation de l'âme. De plus des trésors architecturaux sont déployés :

- le clocher qui domine l'ensemble des constructions s'élève au dessus d'une voûte de 26 m de haut parfaitement circulaire, passant du plan carré à l'octogone par une prouesse technique de construction en escalier (paraboloïde hyperbolique).

- Un canal à la pente régulière est creusé à flanc de montagne sur près de 2 km, détournant le

torrent du Coiroux, pour les besoins en eau de la communauté. Il alimente un vivier pour l'élevage de truites, puis trois moulins en cascade. Une source captée apporte l'eau potable et n'a jamais tari !

Le nombre de moines est aussi très important : plus de 200 moines à la fondation et une moyenne de 120 jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Après quelques difficultés avec les seigneurs locaux, qui voient en Etienne un éventuel rival (du fait des solides constructions et du regroupement de population), l'abbaye bénéficie de dons et legs de terres, de granges, de baux et privilèges... qui vont étendre le rayonnement et les implantations de l'abbaye de l'île d'Oléron au Cantal, de Rocamadour sur toutes les terres du Limousin...

Le XVI<sup>e</sup> siècle marquera le déclin de l'abbaye par le Concordat entre le Pape et le roi de France. Ces derniers peuvent nommer père-abbé des membres de leurs familles, vivant en usufruitiers de l'abbaye et du travail des moines.

Des transformations importantes sont faites au profit de ces abbés nobles : construction d'un second étage et d'un grenier, d'une tour abritant un escalier. Certaines parties de l'abbaye

s'écroulent ou servent de carrière !

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle**, Aubazine devient *le noviciat cistercien du Sud-Ouest* et renaît un peu.

Mais quand éclate la Révolution il n'y a de nouveau plus que quatre moines, qui seront chassés.

L'abbaye devient propriété de l'Etat pendant une soixantaine d'années, puis est rachetée par une famille corrézienne, qui en fait don à une congrégation de Treignac : *Les Sœurs du Saint Cœur de Marie*. Elles tiennent un **orphelinat**, où résidera Coco Chanel vers 1895. Durant la seconde guerre mondiale ces religieuses cachent de nombreuses enfants juives. La prieure du monastère ainsi qu'une dame du village travaillant à l'orphelinat seront déclarées « justes parmi les nations » par l'Etat d'Israël. Le nombre de religieuses décline progressivement.

**En 1965**, Aubazine accueille une communauté de religieuses venues du Maroc : *Les moniales de la Résurrection*. Leur fondatrice Mère Véronique, d'origine lyonnaise, faisait partie d'un trio d'amis très proches, qui portaient l'appel à être une présence chrétienne dans des pays d'autres religions. Le Père Monchanin partira en Inde, le Père Duperrey en Chine, et cette jeune femme en terre d'Islam au Maroc. En lien

avec les clarisses d'Azille, elle fondera bientôt une communauté au Maroc. Dans un désir d'inculturation en monde arabe, les sœurs souhaitaient pouvoir prier dans la langue du pays et obtinrent de Rome un indult de passage à l'Eglise catholique d'Orient (Grecque Melkite). Après une fondation à Nazareth, elles cherchent en France un lieu de méditation et arrivent à l'abbaye d'Aubazine.

On assiste alors dans l'Eglise post-conciliaire à un renouveau de la spiritualité orientale, et le rayonnement des sœurs melkites attire. Une communauté de frères ermites venus de l'abbaye de Bellefontaine se joint à elles.

Dans les années 80, des difficultés de gouvernement et des divisions entraînent le passage des frères, puis de la plupart des sœurs de la communauté à l'Eglise orthodoxe. Les religieuses cherchent alors à confier une partie des bâtiments de l'abbaye.

**En février 1986**, Monseigneur Froment, évêque de Tulle, les propose pour la fondation d'**une communauté nouvelle** : *Le Verbe de Vie*, portant un projet d'école d'évangélisation, dans la grâce du Renouveau charismatique catholique, apparu en France dans les années 70.

Aujourd'hui les sœurs melkites sont installées à la sortie du village

dans une ferme restaurée, où elles ont pu notamment décorer une magnifique chapelle en style oriental, pour y continuer la prière dans leur rite propre. Elles sont actives dans la vie du village et de l'église diocésaine. Les deux communautés entretiennent des liens de prière et d'entraide fraternelles.

## **II - La communauté du Verbe de Vie**

---

Elle est une association privée de fidèles (reconnue le 16 juillet 2004 par M<sup>gr</sup> Bernard Charrier, évêque de Tulle), qui regroupe différents états de vie dans une vie commune de prière et d'apostolat.

### *Fondation*

Elle a été fondée par deux couples et une célibataire (portant un appel à la consécration). Après avoir redécouvert leur foi catholique et la vie spirituelle dans le Renouveau charismatique, ils passent un an avec le Père Daniel-Ange à l'école « Jeunesse-Lumière » et quelques mois dans la communauté du Lion de Juda (aujourd'hui appelée « les Béatitudes ») avant de démarrer leur propre école à Aubazine.

### *Vocation / spiritualité*

Sa vocation, contemplative et missionnaire, est résumée dans la parole reçue par l'équipe de

fondation, en se confiant à la prière de Marthe Robin à Châteauneuf de Galaure : « *Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de Vie ... nous vous l'annonçons, afin que vous aussi soyez en communion avec nous. Quant à notre communion, elle est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Tout ceci, nous vous l'écrivons pour que notre joie soit complète.* » 1 Jean 1, 1-4

Les membres de la communauté sont appelés à contempler le Christ, Parole de Dieu qui donne la vie, à en faire l'expérience dans la vie communautaire et à l'annoncer au monde. Par une rencontre personnelle avec le Christ ressuscité, dans la grâce de l'effusion renouvelée du Saint-Esprit, les membres sont portés vers l'amour du Père et trouvent la force de répondre à leur appel à la sainteté selon leur vocation particulière.

A l'exemple de la première communauté chrétienne, ils désirent vivre la radicalité de l'Évangile dans la docilité à l'Esprit-Saint. A partir de la même vocation baptismale, ils s'exercent à mettre en pratique les conseils évangéliques, selon les différents états de vie, en quittant tout pour suivre le Christ. Ils s'appuient sur les cinq fondements de la communauté : la

prière, la Parole de Dieu et la formation, la vie fraternelle, la vie ecclésiale et la vie missionnaire. Chacun des membres se rend disponible au service de la communauté et de sa mission, en renonçant à toute activité professionnelle personnelle.

La communauté se place sous la protection de la Sainte Vierge Marie et l'invoque plus particulièrement comme « Mère du Verbe de Vie ». Elle se met aussi à l'école de ses saints patrons : Saint Joseph, Saint Jean l'Évangéliste, Sainte Catherine de Sienne, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face. Elle demande leur protection et celle des saints patrons de chaque lieu d'implantation.

### *Mission*

La communauté a pour mission de former des disciples du Christ au service de l'Évangile et de l'Église, dans la soumission fidèle à l'enseignement de l'Église catholique et à ses pasteurs. Elle transmet, par la parole et par l'exemple, ce qu'elle a contemplé du Verbe de Vie.

Comme *Ecole de prière*, la communauté forme à la vie liturgique dans un esprit contemplatif : célébration et adoration de l'Eucharistie, réception des sacrements, Liturgie des Heures, prière

communautaire, prière mariale (chapelet), prière charismatique et prière personnelle.

Comme *Ecole de la Parole de Dieu*, la communauté propose une formation centrée sur la Parole priée, célébrée, enseignée, vécue dans la charité, concernant tout l'homme, esprit et cœur, et prépare ainsi des disciples qui peuvent annoncer le message du Salut et témoigner de l'espérance qu'il contient.

Comme *Ecole de vie fraternelle*, la communauté invite chacun à être concrètement serviteur de ses frères selon l'Évangile. Elle propose un accompagnement personnel et communautaire. Elle contribue à une croissance humaine et spirituelle au service de la vérité et de l'amour.

Comme *Ecole de vie ecclésiale*, la communauté veille à ce que la formation proposée soit conforme à la Tradition et au Magistère vivant de l'Église catholique, et qu'elle conduise à la contemplation des mystères de Dieu, à l'amour de l'Église et au service des hommes.

Comme *Ecole de vie missionnaire*, la communauté prépare des témoins du Christ : pour annoncer la Parole de Dieu, discerner les motions de l'Esprit et se mettre au service de l'évangélisation, selon

les lieux, les personnes et les circonstances.

Tout en restant fidèle à sa vocation propre, la communauté du Verbe de Vie tient compte des lieux et des besoins de l'Eglise, là où elle s'implante, en priant pour elle, et en répondant à des missions particulières en dehors de ses maisons.

### III - La maison d'Aubazine

Elle rassemble 16 frères et sœurs dans tous les états de vie : un jeune prêtre, un couple dont les enfants ont déjà quitté le foyer, deux autres couples avec enfants, un veuf avec ses enfants, 3 consacrées et 5 célibataires.

La communauté propose un choix de retraites spirituelles pour les week-ends et les grandes fêtes liturgiques, avec un souci particulier de la formation et du ressourcement des familles, ainsi que de l'accompagnement en guérison intérieure.

La communauté accueille des jeunes en année sabbatique de formation et de mission. Elle organise aussi annuellement autour du 15 août un Festival des jeunes.

La communauté soutient des membres affiliés spirituellement, et pour la mission, au Verbe de Vie (maisons de l'Alliance).

Des groupes déjà constitués d'adultes et de jeunes viennent en retraite ou session.

En ce haut site cistercien, la communauté souhaite bien sûr développer l'évangélisation à travers l'art et la culture (visites guidées, participation au bureau de l'office du tourisme, comédie musicale sur Saint Etienne d'Aubazine...) et pour cela cherche toujours à entretenir et à embellir les bâtiments et le cloître.

Le frère-prêtre assiste le curé sur la paroisse ; certains membres sont engagés dans la catéchèse des enfants. La communauté collabore avec le diocèse notamment auprès des jeunes, et pour ce qui touche à l'œcuménisme.

Les frères et sœurs du Verbe de Vie rendent grâce pour ce lieu qui leur a été confié, pour la prière et le travail de tous les saints hommes et femmes de Dieu qui les ont précédés depuis 900 ans. Ceux qui vivent ou passent ici en recueillent encore les fruits de paix ... Saint Etienne, comme il l'avait promis, est toujours présent et agissant pour tous ceux qui invoquent son intercession en cette abbaye d'Aubazine.

LUC-EMMANUEL ET SR KARENN-MARIE  
COMMUNAUTÉ DU VERBE DE VIE  
ABBAYE SAINT ETIENNE  
19190 AUBAZINE  
05 55 84 61 12  
aubazine@leverbedevic.net

# LES BÉATITUDES EN L'ABBAYE SAINT-MARTIN DU CANIGOU

---

## I- L'Abbaye Saint Martin du Canigou

L'abbaye Saint-Martin du Canigou se trouve dans les Pyrénées Orientales (66) dans la commune de Casteil, à quinze kilomètres de Prades et à trois de Vernet-les-Bains. Nichée sur un piton rocheux à 1055 m d'altitude, on y accède à pied par une montée de trente minutes environ. Il est possible également de faire ce trajet en jeep.

L'abbaye a été construite au cœur de la montagne, ce qui rend le cadre propice à la solitude et à la prière : c'est là que Guifred, comte de Cerdagne et de Conflent, choisit d'installer avec l'aide de son frère Oliba, père-abbé de Saint-Michel de Cuxa, une communauté de moines bénédictins en l'an 1007.

On ignore les raisons précises pour lesquelles le comte a fondé l'abbaye. Diverses légendes circulent en évoquant une faute grave qu'il aurait eu à expier. La Charte de fondation est plus laconique et parle seulement de la construction du monastère en vue de la rémission de ses péchés (allusion courante à l'époque pour justifier la fondation d'un monastère).

Cependant, une déclaration est conservée au notariat de Villefranche-de-Conflent où il est mentionné :

« *Nous voulons édifier un monastère en l'honneur de notre Seigneur Jésus-Christ et de Saint-Martin, y attacher des hommes militant sous la règle du Bienheureux Père Saint-Benoît pour y servir perpétuellement le Dieu Tout-Puissant* » exprime clairement la volonté initiale : il s'agit de fonder un lieu qui sera **habité par la prière des moines**, lesquels « *ne doivent ne jamais rien préférer à la louange divine.* » (cf. extrait de la règle de Saint Benoît).

En 1009, l'abbaye sera consacrée par l'évêque d'Elne pour la première partie de ses travaux. En 1011, une bulle du pape Serge IV décide que les moines seront exemptés de toute ingérence des autorités civiles et religieuses et dépendront directement du Saint-Siège (bulle sur papyrus conservée à Perpignan). En 1014, a lieu une deuxième consécration consécutive à des agrandissements de l'abbaye. Enfin, en 1036, le comte Guifred choisit de se retirer à l'abbaye. Après avoir pourvu à l'éducation et à l'établissement de ses enfants, il



© ABBAYE SAINT-MARTIN DU CANIGOU

reçoit l'habit bénédictin à Saint-Martin du Canigou où il s'y éteindra le 31 juillet 1049 après quatorze ans de vie monastique. Les moines habiteront et investiront les lieux de leur prière pendant environ huit siècles.

En 1783, la communauté ne compte plus que 5 moines dont la subsistance est devenue aléatoire. Un extrait d'un procès-verbal rédigé à la suite d'un chapitre tenu en 1779 au sujet de l'abbaye exprime bien la situation : « *Nos propriétés dépérissent et la prudence ne nous permet pas d'en hasarder l'amélioration. Nous sommes réduits à cinq officiers claustraux presque tous âgés et plus ou moins infirmes. Ce qui fait que s'il vient à*

*décéder un ou deux moines, la régularité, le culte et l'acquit des fondations devront bientôt cesser dans le monastère* » (cité dans « l'abbaye de Saint Martin du Canigou » Fr. Marie-Pierre Orséolo, Comet, Perpignan, 1952).

En 1783, le pape Pie VI supprime l'abbaye et sécularise l'abbé et ses moines. A partir de là, l'abbaye entre dans une période de décadence et de ruine inévitable. Soumise au pillage : on viendra se servir allégrement en lauzes, en pierres taillées et en chapiteaux.

Il faut ensuite attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que quelqu'un s'intéresse à l'abbaye et entreprenne sa restauration. Cette

première restauration sera l'œuvre de M<sup>gr</sup> de Carsalade du Pont : évêque de Perpignan durant le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Il entreprendra de relever les ruines de l'abbaye suite à la lecture du poème : « canigo », oeuvre du grand poète catalan Jacint Verdaguer. La lecture de ce poème incitera l'évêque à rencontrer l'auteur et surtout à se rendre sur les lieux. Et là, il l'écrit lui-même dans une lettre pastorale d'octobre 1902 : « *Notre cœur s'est ému au spectacle de cet abandon et de ces ruines. Voilà déjà plus d'un siècle que le divin sacrifice n'est plus offert dans ces murs et que la voix de la prière ne s'y fait plus entendre* ». Saisi par les lieux, M<sup>gr</sup> de Carsalade va œuvrer pour la restauration de l'abbaye jusqu'à la fin de sa vie en 1932.

L'abbaye connaîtra ensuite une nouvelle période d'abandon pendant vingt années au cours desquelles il ne se passera rien à Saint-Martin.

Une deuxième époque de restauration aura lieu à partir de 1952. Cette fois, ce sera l'œuvre du Père Bernard de Chabannes, moine bénédictin de l'abbaye d'En Calcat (Tarn). La restauration matérielle des lieux va permettre la prédication de retraites spirituelles. Une association : « La Fraternité de Saint-Martin du Canigou » fut fondée en 1967 regroupant les bienfaiteurs de cette œuvre.

Depuis juillet 1988, l'abbaye est habitée par la Communauté des Béatitudes qui est arrivée à la demande de l'évêque de Perpignan.

## II- La Communauté des Béatitudes

---

### *Genèse*

En 1973, Gérard et Jo Croissant, ainsi qu'un autre couple, Jean-Marc et Mireille Hammel, tous deux d'origine protestante, saisis par la proximité de la venue du Christ en gloire, décident de vivre en communauté pour hâter celle-ci. La vie communautaire débute à Soyons, en 1974, puis à Valence où Gérard Croissant est en charge de paroisse de l'Eglise Réformée de France. La communauté primitive décrite dans les Actes des apôtres apparaît d'emblée comme le modèle : prière (la vie d'oraison est prioritaire aux Béatitudes, laquelle s'inspire de l'école carmélitaine), mise en commun des biens, recherche de la charité, témoignage, anticipation et attente fervente du Royaume à venir.

Peu à peu, Gérard Croissant découvre l'Eucharistie et la Vierge Marie. Au cours du rassemblement du Renouveau charismatique à Rome en 1975, il reçoit la révélation intérieure de la succession apostolique et du sens du ministère du Pape à travers Paul VI. Il

entend l'appel à se joindre à l'Eglise catholique latine. En mai 1975, il renonce à sa charge de pasteur et déménage dans le diocèse d'Albi, à Cordes. La communauté s'agrandit rapidement. Ses membres, d'origine protestante, font le choix d'entrer dans l'Eglise catholique et M<sup>gr</sup> Coffy, archevêque d'Albi, prend en charge cette nouvelle communauté qu'il érigea en pieuse union. Gérard Croissant devient Frère Ephraïm et, quelques années plus tard, il est ordonné diacre permanent.

### *Croissance*

Cinq années après l'arrivée à Cordes, la physionomie de la communauté est passée d'un « groupe de prière » vivant en communauté, à une communauté d'Eglise plus structurée : mise en place de la vie liturgique et adoration du Saint Sacrement, rédaction du premier Livre de Vie, organisation du gouvernement avec un collège de bergers réunis autour du fondateur, première cérémonie de consécration par les trois vœux de membres célibataires.

En 1985, Ephraïm met en place à ses côtés un modérateur. Les premiers statuts sont reconnus le 14 janvier 1994 *ad experimentum* pour cinq ans par M<sup>gr</sup> Roger Meindre, archevêque d'Albi.

A ce jour, la communauté compte environ 1500 membres, plus de 80 implantations dans les cinq continents et de nombreux membres associés. Des mouvements d'évangélisation ou de compassion sont nés à partir de ses maisons : les plus connus sont Les Martyrs d'Afrique, mouvement de jeunes qui regroupe des jeunes dans de nombreux pays, Mère de Miséricorde, les Fraternités Saint Camille de Lellis, des œuvres mariales, etc.

### *La communion des états de vie*

La communauté cherche à vivre et à exprimer ce que le Concile Vatican II a rappelé : la sainteté est la vocation de tous. Fondée par deux couples, elle rassemble tous les états de vie : célibataires et familles, prêtres et consacrés. Au cours de l'histoire, le besoin spécifique de chaque état de vie s'est peu à peu dessiné, mais tous les membres ont ce point en commun d'avoir été appelés à tout quitter pour suivre le Christ et à s'offrir à Dieu dans une vie de prière et de partage fraternel. Chacun a fait le choix de s'engager sur le chemin de la prière, de l'abandon à la Providence, de l'obéissance, et d'observer la règle de vie que la communauté s'est donnée. La vie fraternelle est vécue non comme une mise en commun d'affinités, mais comme le lieu par excellence où peut se vivre la charité.

### *L'attente active du Royaume*

La vocation de la communauté des Béatitudes, tendue vers le retour du Christ, la pousse à aimer et à prier pour le peuple juif en entrant dans l'Amour d'élection de Dieu pour lui. Elle manifeste ce lien spirituel par des signes liturgiques visibles et aussi par l'étude. La place que Saint Paul reconnaît au Peuple Juif dans le plan de Dieu et son rôle lié à la fin des temps l'interpelle particulièrement.

La réconciliation entre l'Orient et l'Occident et l'unité de l'Eglise habitent également sa prière. La communauté des Béatitudes cherche à faire en sorte que chaque chrétien, quelle que soit la tradition liturgique à laquelle il se rattache, se sente chez lui en son sein.

### *Le Royaume est au milieu de nous*

La vie communautaire se veut aussi une anticipation du Royaume qui vient ; c'est pourquoi, la communauté des Béatitudes accorde de l'importance à la liturgie, à la beauté simple des ses maisons, au sens de la fête.

Anticiper le Royaume, ce n'est pas seulement prier mais aussi cueillir les fruits de guérison attachés à l'arbre de vie qu'est la croix glorieuse. A la suite de Jésus, la communauté s'engage à consoler son peuple en lui manifestant les signes du Royaume : guérison,

pardon des péchés, annonce de la Bonne Nouvelle.

Soutenue par la prière et la présence de la Vierge Marie, la communauté des Béatitudes désire être actrice de la nouvelle évangélisation. Elle veut être un témoignage que « la civilisation de l'amour » (cf. Redemptoris Missio) est possible. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, elle se sent interpellée à s'ouvrir et à s'élargir afin qu'autour de ses membres se forme la famille Béatitudes.

### III - La visite d'un site habité

L'abbaye Saint Martin a donc été confiée à la communauté des Béatitudes, alors communauté du Lion de Juda et de l'Agneau Immolé, non pour continuer en ses murs la tradition cloîtrée de la vie bénédictine, mais pour vivre son charisme propre de prière, d'accueil et d'annonce de l'Évangile. Elle accueille dans le lieu même où elle vit les milliers de touristes venus pour visiter ce site remarquable. Contrairement à d'autres abbayes – citons comme exemple celle de Fontfroide – Saint Martin du Canigou n'est donc pas désertée de la vie de partage et de prière quotidienne d'une communauté. En ce sens la raison première de la fondation de l'abbaye est maintenue vivante. Le charisme propre des Béatitudes fait à la fois de contemplation et d'apostolat, la

composition diversifiée de ses membres, avec notamment la présence de familles en son sein, la tradition d'accueil de toutes sortes, constituent autant de dispositions à l'égard de ceux qui, venus en simples touristes, repartent parfois en pèlerins.

Deux courants s'entrecroisent au long des visites : celui des visiteurs recueillant les commentaires de leur guide le plus souvent membre des Béatitudes, et les frères et sœurs (consacrés ou non) de cette communauté originale qui vaquent à leurs occupations. Des visiteurs attentifs, ou distraits, remarqueront tel frère transportant les matériaux nécessaires au chantier en cours, telle sœur chargée de linge propre, telle autre portant les légumes à préparer pour le prochain repas. Ils pourront voir ces frères et sœurs en prière devant le Saint Sacrement ou, plus difficilement reconnaissables, en tenue de sport pour entretenir la forme. La visite parallèle à celle des pierres laisse parfois de fortes impressions ou des incompréhensions, mais elle peut aussi ouvrir au témoignage que la communauté entend donner dans le cadre de la nouvelle évangélisation. Les commentaires des visites entretiennent le délicat équilibre entre l'histoire, l'architecture et le message évangélique qui fait des baptisés des pierres vivantes.

Toutes les parties de l'abbaye ne sont pas ouvertes aux visites, mais, à moins de rester dans sa chambre ou son bureau, les membres de la communauté ne peuvent éviter de croiser les visiteurs. Pour répondre aux exigences des deux réalités en présence il a fallu mettre en place un certain nombre de mesures très simples. Si les visites commentées ont succédé à des visites silencieuses après projection d'une vidéo explicative, l'esprit de silence n'en est pas moins cultivé. Les touristes ne pourront pas visiter à leur guise le chœur de l'église abbatiale qui est réservé à l'adoration du Saint Sacrement pratiquée quotidiennement tout au long de la journée. Un simple cordon délimite cette zone. Et si le travail répétitif des visites guidées pèse inévitablement sur les guides, si les lieux connaissent en juillet août des pics d'encombrement, les deux courants se côtoient sans heurt dans un mutuel respect.

Au contact des membres de la communauté des Béatitudes, et spécialement ceux portant l'habit de leur consécration, les visiteurs voient les pierres de l'abbaye vibrer d'une vie trop souvent lointaine pour eux. Ces monuments abritent un organisme vivant et ne sont pas là uniquement pour rappeler un passé à jamais révolu.

PERE GRÉGOIRE VIDAL  
ABBAYE SAINT-MARTIN DU CANIGOU  
66820 CASTEIL

# LES FRATERNITÉS MONASTIQUES DE JÉRUSALEM AU MONT SAINT-MICHEL

---

Le Mont Saint-Michel a une réputation planétaire incontestable. Une célébrité en quelque sorte... d'une longévité hors du commun : son histoire remonte à 13 siècles et son titre de « Merveille » le hisse parmi les plus beaux bijoux de l'histoire universelle ; son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO le confirme. Tout cela excite la curiosité, aiguise le mystère et attire les foules. Et les foules ont raison ! Car ce site incomparable recèle bel et bien un mystère. Entre mer et ciel, la Sainte Montagne témoigne à la fois de la beauté de la nature et de la grandeur du génie humain. La beauté de la baie s'inscrit dans ce prodige qu'est la Création toute entière et le génie humain se dépasse lorsqu'il se tourne vers son Dieu Créateur. De multiples conditions historiques, politiques et économiques, à travers les siècles, ont certes rendu possible la construction d'un tel édifice. Mais on ne saurait réduire la renommée du Mont Saint-Michel à l'habileté des bâtisseurs et à celle des différents pouvoirs qui ont marqué

notre histoire. La force du mystère reste entière, et les foules vont à sa rencontre. Même si la fréquentation subit une légère baisse, 3 millions de visiteurs chaque année foulent les abords de l'Île Sainte et moins de la moitié pénètrent dans les « entrailles » de l'abbaye. En août, on compte jusqu'à 200 000 visiteurs dans l'abbaye ; un jour de juillet en a vu plus de 6000 franchir le seuil de la demeure de l'Archange !

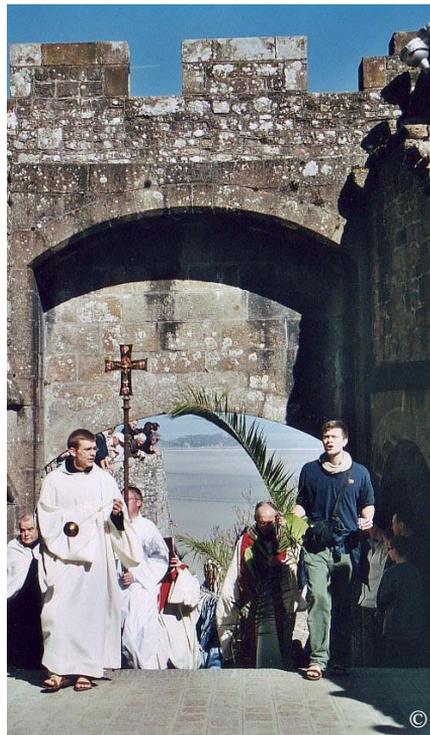
Ces visiteurs viennent des quatre coins du globe : un vrai bouillon de cultures ! En une heure défilent sous nos murailles de granit des représentants des 5 continents. On s'extasie en chinois, en japonais, en arabe, en russe, en lituanien, en coréen, en portugais, en espagnol, en créole, en suédois et en anglais avec tous les accents possibles. Quel déferlement, quel envahissement gémissent certains ! Et pourtant ! Ces masses de touristes sont constituées d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont nos frères en humanité. Dieu n'est il pas leur

créateur ? Et à chacun Il a donné un caractère unique, irremplaçable, quels que soit son origine, sa culture ou son milieu. Le Mont Saint-Michel rappelle cela aussi : l'universalité et la fraternité de fait entre les êtres. Alors, certes, les plus sceptiques fustigeront l'anonymat et le consumérisme des foules, ou encore les aspects contestables d'un tourisme à l'aveuglette. L'essentiel n'est pas là. Nos sociétés industrialisées sont aussi des sociétés de loisirs. Que ces loisirs, dont fait partie le tourisme, puissent conduire d'une façon ou d'une autre à trouver un supplément d'âme sur le chemin, il n'y a lieu que de s'en réjouir. Bien plus. Les signes de Dieu sur terre n'interviennent pas en dehors de la vie. De la vie concrète, sociale, humaine tout simplement. Or, si le tourisme est une des composantes de la vie moderne, il peut donc être, à sa façon et dans certaines limites, vecteur d'une ouverture au sacré. Et le sacré n'est rien d'autre que la vie portée à sa plus forte intensité et à sa plus pure dimension. Il faut reconnaître que pour nos fraternités, l'afflux impressionnant de touristes, surtout l'été, peut devenir une véritable épreuve. L'omniprésence de la foule, quelquefois indiscreète, bruyante, avec l'écho parfois assourdissant de son tumulte jusque tard le soir, ne contribue pas toujours à reposer les nerfs.

Alors, question : pourquoi une vie monastique dans un tel lieu ?

En premier lieu, c'est sa vocation. Le Mont Saint-Michel, propriété de l'Etat, abbaye désormais étiquetée « Musée » et « Monument National », n'en reste pas moins un monastère. Ajoutons que les historiens s'accordent pour avancer le VI<sup>e</sup> siècle comme première présence monastique possible !

Ensuite, depuis son origine jusqu'à ce jour, le Mont demeure lieu de pèlerinage : comme but,



comme étape, comme point de départ. Les nombreux coups de tampons sur les credentials de ces marcheurs au teint hâlé et au regard doucement lumineux nous le prouvent.

Pour finir, l'Eglise (donc le Christ !) veut maintenir une présence monastique en ce lieu phare. « on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur le lampadaire, où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison » (Mt 5, 15).

Beaucoup, comme ces grecs qui s'adressent à Philippe, portent ce désir enfoui dans leur cœur : « Nous voulons voir Jésus » (cf. Jn 12, 21). Dans une société de l'image, l'Eglise du Christ a besoin de visibilité, car nos contemporains ont besoin de signes clairs et parlants. Alors oui, une présence monastique est plus que souhaitable, et même nécessaire à *Saint Michel au Péril de la Mer* !

Ceux qui ont réintroduit la vie monastique au Mont à partir des années 1965-66 y croyaient. Le Père Bruno de Seneville, qui a tenu trente ans le flambeau avec sa petite communauté membre de la grande famille de Saint Benoît, y croyait et y croit encore. Le Père André Fournier, son successeur, y croit aussi, lui qui de concert avec M<sup>gr</sup> Fihey a sollicité le Frère Pierre-

Marie Delfieux notre fondateur, dans le but d'établir une communauté de frères et une communauté de sœurs destinés à prier au cœur des foules qui abordent cette sainte montagne.

Nos fraternités, qui vivent un monachisme urbain, avaient-elles leur place dans ce village qui compte à peine 100 inscrits sur la liste électorale ? Frère Pierre-Marie, qui a le sens de la formule, tenait la réponse : « c'est une cité itinérante ! » Au vu des effectifs touristiques, on ne se sent guère dans un village. Notre vocation citadine a capacité à bien s'accommoder des quelques désagréments évoqués plus haut. Nous demeurons ainsi solidaires de tous nos frères humains qui passent afin de témoigner auprès d'eux de la présence de Celui qui nous sauve.

Nous voici donc locataires des Monuments nationaux : les cinq frères et un « Année pour Dieu » habitent les logis abbatiaux dans l'enceinte de l'abbaye ; les 7 sœurs y ont leur oratoire, leur réfectoire, leur cuisine et 3 cellules. Leur logement est principalement dans le village, 300 marches plus bas, à gravir et dévaler ... trois fois le jour !

L'activité culturelle et touristique n'est absolument pas de notre ressort. Beaucoup nous sollicitent pour des visites. Mais ce

n'est pas là notre mission. Il en va de même pour l'entretien de l'édifice. Nous vivons dans un musée dont l'Etat se charge de A à Z. Notre mission au Mont est la prière : prier avec et pour tous ceux qui passent. Prière personnelle et communautaire. Cette dernière est la plus visible, celle dans laquelle nous pouvons accueillir physiquement nos hôtes de quelques secondes ou de l'heure que dure le Repas du Seigneur. Le temps fort reste à l'évidence l'Eucharistie, célébrée à 12h15 au milieu des visiteurs. Nous célébrons, et au Seigneur de faire son œuvre comme il l'entend dans le cœur de ceux qui déambulent et s'arrêtent. La gratuité s'impose à nous : nous ne reverrons jamais le 0,1% de ceux qui traversent chaque messe quotidienne ! « Nous semons sur un tapis roulant ». (Quand même, parfois, le Seigneur lève le voile sur quelques merveilles qu'il réalise !). Il importe de mentionner l'adoration du Saint Sacrement tous les après-midi dans la chapelle axiale de l'abbatiale, et chaque jeudi soir jusque tard dans l'église du village. Qui dira le fruit de cette présence adorante ? (Après ces JMJ, Benoît XVI serait content !)

Une petite hôtellerie de 5 chambres dans le village permet à quelques personnes de faire une retraite quasi solitaire, en silence, au rythme de vie des fraternités.

Par ailleurs, de nombreux accueils de groupes scolaires sont assurés par les frères et sœurs, pour des témoignages. Si l'accueil des pèlerins est la mission du sanctuaire, dont le P. Fournier est le recteur, nous accueillons à l'abbaye un nombre conséquent de gros pèlerinages (étudiants, aumôneries de l'Enseignement public, diocésains, militaires...).

Selon leur spiritualité propre, nos fraternités travaillent avec une volonté d'ouverture sur le monde. C'est dans ce sens que des frères et sœurs sont employés dans une librairie et au sanctuaire. D'autres aident à la catéchèse à Pontorson. Sculpture sur bois et peinture d'icône sont aussi exercées. Certes l'essentiel du travail est réalisé au sein de la communauté elle-même. Nous n'échappons pas évidemment aux incontournables travaux qui sont le propre de toute vie communautaire : gestion, comptabilité, intendance (travail d'alpiniste au Mont !), entretiens tous azimuts. (Plus un poste spécial de relation médias : 17 reportages TV ; 15 reportages presse / photos ; 8 radio, en 4 ans. Avec d'innombrables refus !)

Nos ressources salariales, disons-le, sont tout à fait insuffisantes, mais la Providence a plus d'un tour dans son sac pour nous aider matériellement. « Ne vous inquiétez donc pas en disant :

*Qu'allons-nous manger ? Qu'allons-nous boire ? De quoi allons-nous nous vêtir ? Ce sont là toutes choses dont les païens sont en quête. Or votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez d'abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par*

*surcroît. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain : demain s'inquiétera de lui-même. A chaque jour suffit sa peine ».* (Mt 6, 31-34)

FR. FRANÇOIS (PRIEUR)  
ET BERTRAND (« ANNÉE POUR DIEU »)  
FRATERNITÉS MONASTIQUES DE JÉRUSALEM  
BP10, 50170 LE MONT-ST-MICHEL

La communauté propose à des jeunes hommes motivés et ayant les dispositions pour cela de donner un an de leur vie pour Dieu au sein de la communauté.



*« Saint Michel, prince des Anges,  
Toi qui te tiens auprès du peuple de Dieu,  
Aide nous dans le combat  
Contre les forces du mal ;  
Toi qui as su t'opposer à l'adversaire dans le ciel,  
En plaidant contre l'accusateur de nos frères,  
Aide nous de ta prière, à l'heure des tentations ;  
Intercède pour nous, saint gardien de Jérusalem.  
Amen ! »*

(TROPAIRE CHANTÉ CHAQUE JOUR À L'ISSUE DE L'EUCCHARISTIE)

# CHRONIQUE JURIDIQUE

---

## LES DIVORCÉS REMARIÉS

### Situation et perspectives

1. Quel père hôtelier, quelle sœur hôtelière, quel accompagnateur n'a pas été confronté, plusieurs fois plutôt qu'une, à la délicate question de la place des divorcés remariés dans l'Eglise ? Les medias se saisissent parfois du sujet, souvent pour souligner la dureté de l'Eglise, et l'ostracisme dont seraient victimes les divorcés remariés. La banalisation du divorce (qui concerne quelque 40% des couples en France), la relative souplesse des Eglises de la Réforme et même de l'orthodoxie plaident contre la rigidité de l'Eglise catholique. Nous ne prétendons pas ici faire avancer un débat de fond qui est entre les mains des théologiens et des pasteurs que sont les évêques, mais seulement rappeler quelques éléments du débat, et ce faisant apporter quelques repères notamment canoniques pour répondre aux questions souvent bien délicates posées par les divorcés remariés ou leur entourage.

2. Historiquement, il est bon de se souvenir que nous venons de très loin. L'ancien Code de 1917 déclarait les divorcés remariés

« ipso facto infames et publice indigni ». Ce qui les mettait au ban de la bonne société chrétienne, d'autant que l'évêque pouvait les excommunier ce qui les privait de toute possibilité de participation à des liturgies et même d'obsèques religieuses. Le nouveau droit de 1983, dans la veine de l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio* de 1981, ne sanctionne plus pénalement le remariage des divorcés : celui-ci n'est assorti d'aucune peine canonique ; ce n'est donc nullement un cas d'excommunication, à la différence de l'avortement par exemple. Voilà qui hiérarchise la gravité des actes et qui est à bien souligner.

3. Les divorcés remariés sont de fait invités à participer activement à la vie ecclésiale dans toute la mesure compatible avec leur situation objective : participer à la messe, persévérer dans la prière, éduquer chrétiennement les enfants, participer à des actions caritatives etc. A cet effet, souligne Jean-Paul II (*Familiaris Consortio* n° 84), ils doivent recevoir bon accueil et aide de la part des

pasteurs afin que, comme baptisés, ils ne se sentent pas exclus de la vie de l'Eglise. L'Eglise de France a transcrit ces orientations dans un document du 29 mars 1992 : « *Les divorcés remariés dans la communauté chrétienne* » qui souligne avec justesse : « aucune situation humaine n'est hors la grâce du Seigneur, et le divorcé remarié est appelé à vivre son état particulier comme lieu où la grâce de Dieu est présente ». Il est essentiel de considérer de cette façon le nouveau couple ainsi formé : parents et enfants sont un réceptacle de la grâce du Seigneur qui désire les travailler tous par la foi.

4. Cependant, les divorcés remariés ne sont pas « pleinement dans la communion de l'Eglise catholique » au sens du canon 205. Car le remariage d'un divorcé constitue un péché qui est à la fois grave, continu et manifeste. Ce qui est en cause ici ce n'est pas le divorce, ni la séparation des époux laquelle est expressément prévue par le Code de droit canonique (en cas de mise en danger ou d'adultère du conjoint : cf. canons 1151 s.) ; c'est bien le remariage qui est visé car il crée une situation d'adultère. D'où la doctrine classique de l'Eglise catholique : les époux remariés n'ont pas accès à la pénitence, puisqu'en continuant la vie commune ils montrent qu'ils n'ont pas la volonté de s'amender ;

conséquemment ils n'ont pas accès à l'Eucharistie puisque, selon le canon 915, « ne sont pas admis à la communion ceux qui persistent avec obstination dans un péché grave et manifeste » ; pour la même raison, ils ne peuvent pas recevoir l'onction des malades (c. 1007) ; on ne peut pas leur confier des responsabilités ecclésiales (direction de services d'Eglise, participation à des conseils pastoraux ou à des synodes) ni liturgiques (assurer des lectures à l'église, faire le catéchisme, porter l'Eucharistie). Canoniquement, on ne saurait les choisir pour parrain ou marraine, car les personnes sollicitées doivent, selon le canon 874, mener une vie cohérente avec la foi. Selon certaines autorités, on ne pourrait pas non plus les solliciter pour être témoins de mariage, bien que cela ne soit pas interdit par le Code. En revanche, nous l'avons vu, ils peuvent participer à toutes les cérémonies, doivent entretenir leur foi et les obsèques religieuses leur sont ouvertes.

5. Cela fait quand même pas mal d'interdits, convenons-en. Ils sont parfois très mal reçus par les intéressés tiraillés entre leur foi et des barrières ecclésiales jugées discriminatoires. Aussi n'est-il pas rare qu'ils soient violés par les fidèles comme par leurs pasteurs. Mais, pourquoi donc une telle

sévérité ? La Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans sa *Lettre sur l'accès à la communion des fidèles divorcés remariés*, publiée le 14 septembre 1994, avance un double fondement. D'une part, la situation des intéressés est en contradiction objective avec la loi du mariage. D'autre part, les admettre aux sacrements induirait les autres fidèles dans l'erreur en leur laissant croire à une possible dissolubilité du mariage. La seule exception concernerait le cas du nouveau couple qui vivrait une abstinence sexuelle totale : cas très rare du mariage dit de Saint Joseph. Consulté en l'an 2000, le Conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs maintient très fermement et explicitement l'interdiction du canon 915 en affirmant : « la prohibition dérive de la loi divine et transcende le contexte des lois ecclésiastiques positives ». Ainsi le Conseil pontifical revient à la source du mariage : c'est un sacrement qui, comme tel, a été institué par le Christ ; et ce que Dieu a posé et ratifié, l'homme ne peut le défaire. L'évêque lui-même ne saurait dispenser les prêtres et les diacres de cet interdit. Sauf pour les divorcés remariés à faire reconnaître la nullité de leur premier mariage, brèche dans laquelle se sont engouffrées les Officialités américaines fort compréhensives en la matière pour tourner finalement la

loi stricte de l'Eglise sur le remariage des divorcés.

6. Les pratiques pastorales ont parfois été beaucoup plus souples : certains évêques, voire des prêtres ou des diacres, ont donné des autorisations de conscience permettant la communion des divorcés remariés. Incontestablement, de telles situations sont contraires au droit actuel. Mais celui-ci viendra peut-être à évoluer, sous la pression de pasteurs ou de théologiens. En France, certains évêques se sont montrés particulièrement ouverts, tel M<sup>gr</sup> Lebourgeois dans son ouvrage *Les divorcés remariés* publié en 1990, ou encore M<sup>gr</sup> Jean-Charles Thomas en 1991. Celui-ci préconisait de renvoyer les divorcés remariés à leur « intime conviction de conscience » qu'il invitait les époux à éclairer sur les six points suivants :

- relecture et donc clarification sur le premier mariage,
- reconnaissance des dommages causés par la séparation,
- absence d'agressivité envers le premier époux,
- durée et qualité du second couple,
- vie spirituelle des remariés,
- dialogue avec d'autres chrétiens (par exemple dans les groupes relais).

N'y a-t-il pas là un chemin qui peut ouvrir à la communion eucharistique, s'interroge l'évêque. En réponse, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sera très réservée craignant une confusion parmi les fidèles et se référant à Familiaris Consortio.

On peut également citer la position de M<sup>sr</sup> Kasper et des évêques allemands de la province du Rhin supérieur en 1993 qui, au nom de l'équité (et de l'épikie canonique qui en est voisine), souhaitaient pareillement la possibilité, pour les divorcés remariés, d'accéder à la communion après un long itinéraire de pénitence et de conversion, accompagné d'entretiens spirituels réguliers avec un prêtre. La démarche sera également sans succès. Ce qui n'empêche pas de nouvelles poussées : tout récemment encore, c'est l'évêque auxiliaire de Vienne M<sup>sr</sup> Kraetzl qui, dans un texte sur la direction de conscience, a autorisé les confesseurs dans certains cas à faire accéder les divorcés remariés aux sacrements.

En outre de nombreux synodes diocésains ont adopté des positions voisines transmises dans des rapports ou dans des vœux. Cette source de revendication devrait se tarir puisqu'il n'est plus loisible aux synodes, depuis une instruction romaine de 1997, de délibérer sur des questions en opposition

avec la doctrine de l'Eglise ou du Magistère pontifical.

7. Aussi peut-on souhaiter qu'un synode d'évêques se saisisse, un jour, à nouveau de la question pour engager les lignes d'une évolution. Serait alors aussi à l'ordre du jour la question de l'accueil des divorcés lors de leur remariage. Il n'est pas rare que certains demandent explicitement, à cette occasion, une cérémonie religieuse, une bénédiction, une prière commune. Dans sa réponse, l'Eglise se veut extrêmement prudente : accueillir pour une prière est parfaitement possible, mais en évitant tout risque de confusion avec un mariage sacramentel (position de la Conférence des évêques de France, Lourdes octobre 2002). Récemment (en juillet 2004), M<sup>sr</sup> Doré, archevêque de Strasbourg, vient de mettre en œuvre avec précision cette orientation. Les prêtres peuvent et doivent accueillir 'avec discernement et bienveillance' la demande d'un temps de prière par des divorcés à l'occasion de leur remariage. Mais sous certaines conditions :

- un autre jour que le remariage civil,
- dans un autre lieu que l'église paroissiale,
- sans échange des consentements ni bénédiction d'alliances,
- sans signature de registres.

Les prêtres sont ainsi invités à assurer un accompagnement dans la prière, mais en évitant toute ambiguïté tant pour les remariés que pour les tiers.

Semblable position paraît refléter une pratique pastorale courante en nombre de diocèses. A certains, elle paraîtra encore trop timorée et bien sévère. D'aucuns souhaiteraient que l'on s'inspire de la pratique des Eglises orthodoxes qui apportent une interprétation plus large de l'exception prévue par Jésus en Mt XIX 9 : « celui qui répudierait sa femme – hormis le cas d'adultère – et en épouserait une autre, commet l'adultère » (v. également Mt V 32). Cette réserve de la « porneia » est appliquée par les orthodoxes à l'adultère tant du mari que de la femme, et par extension à la débauche ou aux perversions sexuelles. De telles situations peuvent permettre à la victime de recevoir une nouvelle bénédiction dans des conditions assez strictes du reste : un long temps de pénitence sera souvent imposé, par exemple un jeûne eucharistique qui peut s'étendre sur plusieurs années, même après la période du remariage ; le nouveau mariage supposera l'accord de l'évêque afin de bien souligner le principe maintenu de l'indissolubilité.

8. En guise de conclusion, on soulignera que pareilles questions sont particulièrement pertinentes dans une société en voie de déchristianisation. Nombre de couples se marient rapidement, trop rapidement à l'église. A cet endroit on peut se féliciter que la Conférence des évêques de France en 2002 ait posé le principe d'une préparation sur un an, ce qui permet d'assurer une véritable catéchèse des futurs, comparable à un cheminement catéchuménal lorsqu'ils sont peu ou mal croyants – hypothèse de plus en plus fréquente. Mais la Conférence sera-t-elle toujours entendue ? Les paroisses ont-elles toutes les moyens de mettre en œuvre un pareil accompagnement ? Nous n'avons certainement pas fini de rencontrer des futurs baptisés mais non christianisés, demandeurs dans l'urgence d'un mariage à l'église. Et puis l'affaire tourne mal, vire au divorce et à la demande d'un nouveau mariage à l'église, cette fois pourtant dûment réfléchi et préparé à la suite d'un véritable chemin de conversion. C'est alors que la porte de l'église leur est fermée. On ne manquera pas d'observer le paradoxe de la situation qui permet facilement de taxer l'Eglise de dureté, d'incompréhension. Une façon d'en sortir, qui préoccupe actuellement beaucoup théologiens et canonistes, jusqu'aux plus

hautes instances, serait de reconnaître comme non sacramentel le premier mariage entre ces deux catholiques qui n'avaient pas la foi. Pour qu'il y ait sacrement, il convient que ses ministres veuillent au moins faire ce que veut l'Eglise ; or si les époux ministres du sacrement n'ont pas la foi, comment pourraient-ils le vouloir ? Au pire, ils sont ignorants ; au mieux ils simulent de croire à un sacrement. Dans les deux cas, il pourrait bien être envisagé la nullité d'un tel mariage, ainsi que statue déjà la Rote en cas de simulation. Il ne faut cependant pas ignorer les difficultés d'une semblable solution : tout spécialement,

comment mesurer la foi d'un baptisé ? On le voit, la question des divorcés remariés reste très actuelle ; elle est sans doute promise à évolution, mais celle-ci touchera bien des aspects du sacrement de mariage.

**P. ACHILLE MESTRE MB.**

Nota. Pour approfondir la question, on pourra utilement se reporter, outre les références citées, à un ouvrage collectif publié sous la dir. de Louis-Marie CHAUVET, *Le sacrement de mariage entre hier et demain* (Ed. de l'Atelier 2003). On lira avec profit le ch. 17 sur *Les divorcés remariés et l'Eglise* (par Guy de LACHAUX), le chapitre 18 *Comment un évêque s'y est-il pris ?* (par Jean-Charles THOMAS) et le chapitre 19 *La réconciliation des divorcés : vers une solution* (par Paul de CLERCK).

Pour vos questions juridiques, et tout autre message au secrétariat, veuillez utiliser désormais la seule adresse e-mail suivante :

**[fondationdesmonasteres@wanadoo.fr](mailto:fondationdesmonasteres@wanadoo.fr)**

(Ne plus utiliser l'adresse sur free.fr)

# SIMPLIFICATION DE CERTAINES FORMALITES ADMINISTRATIVES

## **Libre acceptation des legs et des donations soumis à autorisation préalable pour les fondations, associations et congrégations légalement reconnues**

L'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005 (J.O. n° 175 du 29 juillet 2005 page 12350 - texte n° 5) prévoit dans ses articles 1 et 2 que les donations notariées et les legs faits aux fondations, associations et congrégations ayant la capacité de recevoir des libéralités bénéficieront désormais d'un régime de libre acceptation.

La procédure d'autorisation préalable fait donc place à la libre acceptation. Les libéralités seront simplement déclarées à l'administration par les notaires. En effet, l'administration pourra s'opposer à la libéralité si l'organisme légataire ou donataire n'est pas apte à l'utiliser conformément à son objet statutaire. L'opposition sera alors formée par l'autorité administrative à laquelle la libéralité est déclarée dans des conditions fixées par décret ultérieur.

En clair cela signifie que les congrégations légalement reconnues qui ont la capacité de recevoir des legs et des donations notariées en exonération de droits de succession n'auront plus besoin de demander à leur Préfecture de tutelle l'arrêté d'autorisation afin de recevoir le legs ou la donation et que ces communautés n'auront donc plus à constituer un dossier important (en particulier la présentation des comptes des trois dernières années). Cela devrait alléger considérablement les délais de règlement des successions car il fallait compter avant cette ordonnance un délai d'au moins six mois pour recevoir l'autorisation.

Quand la congrégation sera avertie par un notaire qu'un legs lui a été consenti, il lui suffira de demander à ce notaire l'acte de décès, la copie du testament et la consistance du legs (actif et passif),

puis de délibérer en Chapitre pour accepter ou non le legs et ensuite adresser cette délibération au notaire qui pourra s'occuper immédiatement du règlement de la succession.

La Fondation des Monastères n'étant plus non plus soumise à ce régime d'autorisation préalable espère également que les legs qu'elle reçoit pour aider les communautés non reconnues pourront être réglés beaucoup plus rapidement.

L'ordonnance prévoit dans son article 9 :

*« les dispositions de la présente ordonnance entreront en vigueur le 1er janvier 2006.*

*Les articles 1 et 2 ne sont pas applicables aux libéralités pour lesquelles des demandes d'autorisation de leur acceptation ont été formées avant l'entrée en vigueur de la présente ordonnance ».*

En pratique, les communautés qui ont déjà constitué un dossier avec demande d'autorisation à leur Préfecture doivent attendre l'arrêté préfectoral pour que le notaire règle la succession. En revanche, en ce qui concerne les legs ou les donations notariées qui pourraient leur être consenties pendant les derniers mois de l'année 2005, nous leur conseillons :

- de signaler au notaire de la succession la publication de cette ordonnance dont peu de publications notariales ont fait état.

- si le notaire l'accepte, de repousser la délibération du Chapitre acceptant le legs aux premiers jours de janvier 2006.

- de prendre éventuellement contact avec leur Préfecture de tutelle (ou demander au notaire de le faire) pour s'assurer que le Ministère de l'Intérieur n'a pas donné une interprétation plus restrictive de l'application de cette ordonnance (en prenant en compte par exemple la date du décès ou celle de l'ouverture de la succession).

En effet, au moment où nous publions cette revue, nous n'avons pas d'autres textes que celui de l'ordonnance précitée.

Rappelons par ailleurs que les dons manuels faits aux communautés légalement reconnues (don d'espèces ou de titres) ne sont toujours soumis à aucune autorisation préalable sans aucune limitation de montant.

Les communautés pourront trouver le texte de l'ordonnance sur le site de la Fondation (INTRANET) à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2005.

MLB

# VIE DE LA FONDATION

---

L'association MONASTIC organise avec la participation de la Fondation des Monastères sa réunion annuelle de formation/information.

**le mercredi 23 novembre 2005  
de 9h30 à 16h30**

**au CENTRE SEVRES - salle 4**

**35 bis rue de Sèvres  
75006 PARIS**

Le thème de la journée : **LES MONASTERES ET LES LAÏCS**

Le matin : conférences sur « les enjeux monastiques des relations des religieux avec les laïcs ».

L'après-midi : aspects juridiques et pratiques des relations avec les salariés ou les bénévoles.

Toutes les communautés - monastiques ou apostoliques - sont invitées ainsi que les laïcs ayant des liens amicaux ou professionnels avec les communautés.

Cette journée est également une occasion de rencontre entre responsables des communautés et permet de confronter des situations vécues. Des questions pourront être posées l'après-midi.

Pour tous renseignements (demande du bulletin d'inscription, programme de la journée, inscription possible au repas (10 €) chez les Lazaristes) s'adresser à

Soeur Myriam

Service Administratif de MONASTIC :  
Carmel du Christ Roi, 10 allée du Carmel,  
40500 SAINT-SEVER-SUR-ADOUR

Tél/fax 05 58 76 28 64 (de 10h à 12h de préférence)

e-mail : [info@monastic-euro.org](mailto:info@monastic-euro.org)

À la suite de nombreuses plaintes reçues tant à **Monastic** qu'à la Fondation, nous attirons l'attention des communautés religieuses sur la vigilance qui doit être la leur face à tout démarchage commercial initié par téléphone.

Ces derniers mois, un grand nombre de communautés ont été sollicitées pour **figurer gratuitement sur des sites de référencement ou annuaires professionnels sur internet**. Passé un certain temps, on leur réclame la facture (plusieurs centaines d'euros). Devant leur étonnement, on leur explique qu'elles ont signé le fax qui les engage, selon les conditions générales (illibles) y figurant. Quand elles veulent se défendre, on leur propose de fractionner la facture, voire de la diviser par deux.

La méthode utilisée par coups de téléphone répétés, qui s'apparente à du harcèlement, en a fait céder plusieurs. Tandis que d'autres ont répondu fermement par lettre recommandée avec accusé de réception qu'elles ne paieraient rien et qu'elles révoquaient leur signature. La Fondation a collecté un certain nombre de dossiers au cas où une action en justice serait jugée nécessaire.

D'ores et déjà, voilà **ce qu'il faut savoir** :

- **figurer sur ces sites et annuaires n'apporte rien aux communautés.**
- **l'argument que les autres y figurent est fallacieux.**
- **la gratuité est presque toujours un piège.**
- **aucune signature ne doit jamais être apposée sur un fax, et tout particulièrement lorsque certaines parties en sont illisibles.**

Si votre communauté a été piégée,  
**agissez immédiatement en résiliant le prétendu contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. Ne payez rien. Si l'on vous harcèle, contactez la Fondation.**

# RECENSIONS

---

*Nous souhaitons commencer par présenter, dans ce numéro consacré à quelques implantations monastiques de communautés nouvelles, une bibliographie raisonnée d'ouvrages récents qui concernent de près ou de loin les communautés du Renouveau.*

Nous débiterons par un important guide, rédigé par les fondateurs du Pain de Vie Pascal et Anne-Marie PINGAULT, et justement intitulé **A la rencontre des communautés nouvelles** (350 pages, Ed. des Béatitudes 2005). Les auteurs laissent à des communautés récentes, du Renouveau ou non, le soin de se présenter, de définir leur charisme, de décrire leur fonctionnement - communautaire ou non. Ici ou là quelques pages des Constitutions ou des Règles de vie, des témoignages, et toujours de belles photographies avec d'utiles adresses. C'est là un travail d'Eglise tout à fait commode d'utilisation, présenté par M<sup>gr</sup> Boishu et préfacé par M<sup>gr</sup> Santier.

La bibliographie relative aux communautés nouvelles s'allonge considérablement depuis le livre de Monique Hébrard, **Les nouveaux disciples**, publié en 1976. Olivier LANDRON, dans *Les communautés nouvelles, Nouveaux visages du catholicisme français*, (478 pages, Cerf 2004) fait un point très complet sur trois grandes questions : les racines des communautés nouvelles, leurs visages et leurs rapports avec la société. Rédigée par un universitaire historien, l'analyse est objective, fouillée et sans concessions quand il convient. Les communautés sont classées, passées au crible, mais toujours présentées avec rigueur. Témoignages de fondateurs, analyses de textes, suivi de l'évolution numérique et idéologique permettent au lecteur de saisir toutes les raisons de leur rôle grandissant. Comme en vis-à-vis, on pourra lire différents discours et lettres des Papes de Jean XXIII à Jean-Paul II adressés au Renouveau charismatique, « *Et Pierre se leva...* » (186 pages, Ed. des Béatitudes 2005).

Nous avons apprécié la réédition enrichie de cet excellent ouvrage du Père René COSTE, **Le grand secret des Béatitudes** (348 pages, Ed. de l'Emmanuel 2004). L'auteur analyse surtout les Béatitudes matthéennes dans lesquelles il voit, à la suite de Paul VI, « la proclamation d'une nouvelle civilisation de l'amour ». En nous apprenant à regarder le monde à l'envers, elles nous libèrent de l'inhumain ou du moins humain pour susciter en nous le meilleur de ce qui nous porte vers l'autre, et à travers lui vers Dieu. Un livre à lire ou à relire.

Quant à Georgette BLAQUIERE, bien connue du Renouveau charismatique dont elle a longtemps fait partie de l'instance de communion, elle nous livre une brève méditation de l'hymne aux Philippiens à partir de l'Évangile qui révèle « l'âme du Christ », en laquelle elle fixe sa contemplation. La leçon spirituelle est tout aussi simple qu'exigeante : la fécondité spirituelle naît de la dépossession de soi par amour (*Jésus-Christ, un Dieu scandaleux*, 70 pages, Ed. des Béatitudes 2005).

Le Père Raniero CANTALAMESSA, prédicateur de la Maison pontificale, nous rapporte quatre méditations données en 2004 sur le mystère pascal défini comme *Le passage à ce qui ne passe pas* (112 pages, *Parole et Silence* 2005). L'auteur met particulièrement bien en relief le rôle central de l'Esprit Saint dans l'épître aux Romains que l'on a peut-être historiquement trop centré sur la justification par la foi. L'Esprit Saint transforme réellement la personne en lui donnant un cœur nouveau. Il transforme pareillement l'Église par un courant de grâce et l'auteur plaide (p. 43) pour que la vague de la Pentecôte ne soit pas confinée en certains cercles ou communautés.

C'est à l'Apocalypse que s'intéresse Scott HAHN : ancien pasteur protestant ; il nous dit l'origine de sa conversion au catholicisme lorsqu'il assistait à une messe, muni de sa Bible. Les résonances bibliques dans la liturgie lui ont paru tellement fortes qu'elles le décidèrent à franchir le pas. De fait, on ne peut manquer d'être frappé par les harmoniques eucharistiques du dernier livre de la Bible. L'auteur en dresse un tableau exhaustif (p. 143) : l'autel, le candélabre, les prêtres, le livre, le pain, le calice entre autres. Et que dire encore des chants, de l'Alleluia, du Sanctus, de l'Agnus. L'Eucharistie participe bien de la liturgie du ciel. Ainsi l'auteur a le mérite de renouveler notre regard sur des rites devenus trop familiers parfois. Le langage est clair, simple et direct... un peu trop à l'occasion ! (*Le festin de l'Agneau*, 208 pages, Ed. des Béatitudes 2005).

Nous avons reçu trois ouvrages de méditation spirituelle. Dans *L'amour fraternel qui donne d'exister* (288 pages, Ed. des Béatitudes 2005), le P. DANIEL ANGE nous livre le fruit de longues et diverses années d'expérience communautaire qui lui ont permis de découvrir « le sacrement du frère ». Avec son ton habituel, direct et joyeux, qui passe très bien auprès des jeunes, il propose des recettes pour vivre au quotidien l'Évangile de l'amour. Laïc lié au Renouveau, Louis-Marie BOIVINEAU nous aide à l'adoration eucharistique à partir d'un florilège de grands textes mystiques et de ses propres méditations. Le titre même du livre *Nous sommes venus l'adorer* (158 pages, *Parole et Silence* 2005) illustre bien le

thème retenu cette année pour les J.M.J. Enfin, le P. Guy GILBERT médite *Les mystères lumineux du Rosaire* (166 pages, Ed. des Béatitudes 2005) que Jean-Paul II, on le sait, avait proposé d'ajouter aux quinze mystères traditionnels : une lecture décapante, détonante parfois mais qui a toujours la saveur de la provocation évangélique.

On le sait, le Renouveau charismatique « investit » beaucoup sur les questions qui tournent autour de la guérison. On ne sera donc pas étonné que la bibliographie soit abondante en la matière. Dans son livre *Du cœur de pierre au cœur de chair* (192 pages, Ed. de l'Emmanuel 2004), André DAIGNEAULT nous montre comment surmonter les crises pour gagner la paix intérieure et s'ancrer en Dieu. Neuf passages à traverser sont recensés qu'il nous est proposé de vivre en nous mettant à l'école d'un maître tel que la Bible peut nous en proposer. Ainsi Abraham peut nous aider à passer de la sécurité à l'abandon, Jonas à éviter la fuite pour affronter le réel. La figure de Jacob est bien ciselée : un modèle pour traverser la crise du milieu de la vie, accepter l'impuissance et vivre une seconde conversion. Le propos est appuyé par de nombreuses et souvent longues citations bien choisies, tirées du registre spirituel ou psychologique voire psychanalytique. Voilà un livre qui peut aider à grandir en maturité humaine, à cultiver la sérénité et la confiance. Afin de poursuivre, le lecteur pourrait reprendre l'ouvrage presque classique maintenant de Pascal IDE, *Mieux se connaître pour mieux s'aimer*, Fayard 1998.

Le Père Jean-Claude SAGNE, Dominicain et proche de la Communauté du Chemin Neuf, veut souligner un point qui lui tient à cœur : *La quête de Dieu, chemin de guérison* (198 pages, Ed. de l'Emmanuel 2005). L'enjeu de cette présentation est d'articuler au plus près l'itinéraire spirituel de la quête de Dieu et le cheminement de la guérison intérieure. L'auteur inscrit sa démarche dans les quatre temps qui sont ceux de la vie spirituelle : le temps de l'appel, le temps des apprentissages, le temps de l'épreuve, le temps de la patience.

Ces étapes sont plutôt des moments, car elles ne sont pas forcément chronologiques, mais correspondent plutôt à autant de manières d'accueillir le don de Dieu. A chacun de ces moments, le Père Sagne présente le chemin à suivre pour obtenir la grâce de la guérison intérieure. Pour appuyer ses développements, l'auteur puise beaucoup et avec discernement dans les œuvres de Saint Jean de la Croix. L'ouvrage intéressera tous ceux qui souhaitent découvrir ou donner sens à leur vie, comme ceux qui les accompagnent.

Maxime GIMENEZ publie un nouvel ouvrage sur *La guérison spirituelle*, sous-titré *Qui guérit ?* (142 pages, Cerf 2005 : le premier tome, Cerf 2003, était intitulé *Le sens de la maladie*). L'auteur a le mérite de préciser le sens des termes utilisés. La guérison est perçue comme « le dévoilement progressif de l'esprit à lui-même en tant que vivant » (p. 11). Cette restauration de la vie provient de la rencontre avec l'autre qui ouvre à la juste parole. De cette rencontre, où l'Esprit Saint joue un rôle actif, jaillit le sursaut de la vie. Avec justesse, l'auteur nous rappelle que toute rencontre est le fruit d'une communion d'être (p. 116). Reconnu, écouté, le malade pourra réactiver la mémoire primordiale de survie qui sommeille en tout vivant. Plusieurs passages évangéliques sont longuement commentés à l'appui de la démonstration, notamment le paralytique de Bethzatha ou la Samaritaine.

Nous terminerons en présentant un peu plus longuement les travaux d'un très intéressant colloque interdisciplinaire sur *Vie spirituelle et psychologie* qui s'est tenu à Lyon en novembre 2003 (sous la dir. De Jean-Noël DUMONT, 218 pages, le Collège supérieur, 2004). Parmi bien d'autres excellentes communications, j'en retiendrai deux qui ont le mérite de se répondre sur une question très actuelle qui traverse, et divise aussi, les spécialistes dans l'Eglise : les relations du psychologique et du spirituel.

Le P. Tony ANATRELLA, psychanalyste bien connu, revendique une distinction claire entre vie psychique et vie spirituelle, même si toutes deux sont vécues dans l'unité de la personne humaine. La vie psychique repose sur l'histoire subjective de la personne, l'organisation de représentations mentales liées à la vie pulsionnelle, et une structuration interne progressivement mise en place. La vie spirituelle développe une autre économie : « elle est le lieu où se noue la relation avec Dieu afin, dans une perspective chrétienne, de croire, d'espérer et d'aimer selon la Parole de l'Évangile. » Au plan spirituel donc, l'homme est un pécheur qui est appelé à se convertir en recevant du Dieu miséricordieux le pardon de ses péchés, alors que trop souvent on le décrit comme un être traversé par des blessures intérieures dont il serait appelé à guérir. Le P. Anatrella, avec justesse, a des formules fortes : le Christ n'est pas un psychothérapeute ; s'Il vient libérer l'homme, c'est d'un cœur endurci par le péché.

L'orateur montre bien les dangers de cette confusion des genres qui conduit nombre de communautés, d'animateurs de sessions ou d'auteurs, à appliquer au spirituel une approche médico-psychologique aimantée par l'attente d'un résultat : la guérison intérieure. C'est confondre les motions

de l'Esprit avec les pensées psychiques ; c'est faire l'impasse sur la conversion au profit de la seule guérison ; c'est laisser entendre qu'un malade mental ne saurait mener une vie spirituelle digne de ce nom ; c'est finalement réduire la vie spirituelle à la psychologie.

Face à la revendication d'une séparation aussi massive du psychologique et du spirituel, il est intéressant de lire la communication du P. Etienne VETÖ, membre de la Communauté du Chemin Neuf et par ailleurs agrégé de philosophie. Il rappelle d'abord que Jésus lie souvent guérison et salut et que dans l'Évangile la cécité ou la paralysie sont autant de symboles de la réalité intérieure du péché que des handicaps physiques. D'où l'hypothèse de notre auteur : le lien constitutif entre la blessure et le péché.

Les termes sont soigneusement définis. La blessure est une fragilité intérieure qui atteint la capacité relationnelle. Aussi peut-elle être traitée selon un protocole qui fait place à l'anamnèse, à la relecture de vie, à sa coïncidence avec la Parole de Dieu. C'est tout un cheminement spirituel qui est ainsi engagé pour marcher désormais sans entraves à la suite du Christ. « L'abandon à l'amour de Dieu dans la conversion supposera la guérison de la blessure ; mais c'est le mouvement même de la conversion qui met en branle la prise de conscience de la blessure et de la guérison ». Pareille interaction serait particulièrement nette pendant la première semaine des Exercices spirituels de st Ignace, laquelle permet de saisir le processus qui amène de la blessure à la reconnaissance du péché, ouvrant ainsi le retraitant à l'accueil de la grâce.

Les argumentations du P. ANATRELLA et du P. VETÖ ne manquent pas de force ni d'intérêt. Mais, reconnaissons-le, elles sont difficilement conciliables. L'enjeu est grand : il y va de la validité même de toutes les retraites ou sessions de guérison spirituelle, d'agapothérapie, ou d'évangélisation des profondeurs (dont nous rendions compte dans ces mêmes colonnes, n° 137, p. 48). Pour avancer et tâcher de se faire soi-même sa propre opinion, on pourra utilement se rapporter à la communication intermédiaire de Vincent LAUPIES qui montre tout à la fois les dangers d'un clivage trop rigide entre accompagnement spirituel et psychothérapie et l'écueil qui consisterait à vouloir fusionner les deux approches : de fait, ne voit-on pas ici ou là les dégâts de démarches spirituelles qui prétendent englober la démarche thérapeutique ? Nous ne trancherons pas le débat en quelques lignes, mais voulions rapporter quelques éléments d'un dossier pour aider à la réflexion, à la prudence aussi.

A.M.

## *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*

Conseil pontifical pour la Famille

1002 pages, Tequi 2005.

Ce n'est pas une œuvre du Magistère, mais un ouvrage collectif, publié sous la direction du Conseil pontifical pour la Famille qui a fait appel à la collaboration de très nombreux spécialistes de la morale, de la théologie ou des sciences pour dévoiler les manipulations du langage et comprendre la position de l'Eglise sur des questions neuves, souvent controversées et toujours délicates touchant à la personne humaine, à la famille et à leurs droits. Le terrain de l'éthique est en effet miné par bien des équivoques. Equivoques linguistiques : le langage est souvent édulcoré, détourné. A l'avortement on préfère la formulation aseptisée d'interruption volontaire de grossesse ; ou à l'euthanasie, le droit à mourir dans la dignité. L'équivoque gagne ainsi, de proche en proche, le terrain juridique. Dans les Etats, comme sur la scène internationale, on en vient du reste à invoquer de nouveaux droits : par exemple, le droit à la parentalité, ou encore le droit au mariage qu'on vive en couple homosexuel ou hétérosexuel – cela en vertu du droit à la non-discrimination, tout en invoquant le droit à la différence. L'équivoque va s'accroître, dans la mesure où l'opinion publique croira vite que tout ce qui est légal est moral. Formidable supercherie avec laquelle cet ouvrage nous propose de rompre. A cet effet, autour d'une centaine de mots-clés, les auteurs tentent un formidable travail de rétablissement de la vérité à la lumière de la Révélation et de l'enseignement de l'Eglise.

Prenons le cas tout à fait révélateur du terme « homoparentalité » (traité par X. Lacroix). L'auteur démonte minutieusement les arguments pseudo-scientifiques selon lesquels les enfants de couples homosexuels seraient aussi équilibrés que ceux élevés par un père et une mère. Pied à pied il conteste la méthode et les résultats proposés par un rapport américain de 1992 et une thèse de médecine soutenue en France en l'an 2000. On est, en effet, en pleine confusion méthodologique et psychique : la psychanalyse le montre aisément. L'auteur procède donc à un redressement de la vérité, en citant notamment Mme Sylvianne Agacinski : « la mixité de l'humanité... est une dualité culturelle structurante et une valeur, car elle est génératrice de singularité et d'hétérogénéité ». On le voit à cette citation, les auteurs ont une totale liberté scientifique de recherche et de ton, leur diversité même témoignant de cette liberté. Parmi les contributions

françaises, on a particulièrement retenu celles de T. Anatrella qui apporte son expérience de psychanalyste pour aborder les problèmes de la sexualité, et particulièrement de l'homosexualité.

Les questions théoriques n'échappent pas aux concepteurs de l'ouvrage, notamment quant à la place du langage dans nos sociétés modernes. Deux bonnes contributions sur l'ingénierie verbale (par I. Barreiro) et la manipulation du langage (par W. Neville) constituent de sérieuses mises en garde contre tous ces détournements de sens qui « colonisent l'opinion publique ».

Voilà un ouvrage qui constitue un fonds de bibliothèque. Non pas à lire à la suite, mais à consulter avec profit.

A.M.



*Madeleine Delbrel, Il suffirait de croire*

Robert MASSON

150 pages, Ed. Parole et silence 2005.

Ce livre n'est pas une biographie de Madeleine Delbrel, mais une longue méditation sur sa pensée. Sa foi, qui a empli sa vie, l'a conduite à une présence d'adoration dans le milieu d'Ivry si marqué par le marxisme au XX<sup>e</sup> siècle. Elle annonce « l'abîme insondable des mystères de Dieu » par le silence et sa présence. La foi a mis Dieu en elle et elle le donne en même temps qu'elle-même. Un des nombreux livres sur Madeleine dont on n'a pas fini de commenter la pensée et les écrits.



*L'Œuvre de Dieu, chemin de prière*

André LOUF

172 pages, Lethielleux 2005.

Comment se comporter à l'Opus Dei pour qu'il soit réellement chemin de prière ? A partir des expériences monastiques des origines à Saint Benoît, et même au-delà, Dom André Louf nous apporte des éléments de réponse admirables qui aident à passer de la liturgie d'Eglise à celle du cœur, pour anticiper la liturgie céleste elle-même. Il nous rappelle comment les anciens moines écoutaient la lecture d'un psaume dans le silence

le plus profond, avant de se lever pour le méditer brièvement. La liturgie renouvelée par Vatican II aura le mérite de renouer avec les vertus contemplatives de l'Office : ses pauses notamment, par leur densité de silence sacré, introduisent à la rencontre personnelle avec Dieu. Tous les amoureux des psaumes et de l'Office gagneront à lire et à méditer ce petit ouvrage.

## *Guide de la vie monastique*

Pierre CHAVOT

262 pages, Perrin 2005.

L'auteur a écrit plusieurs abécédaires de Jésus-Christ, du christianisme, des papes. En voici un sur la vie monastique qui répond aux multiples interrogations que suscite l'univers toujours un peu mystérieux des cloîtres. Comment devient-on moine ? Quelle formation reçoit-on ? Quel équilibre trouver entre la prière et le travail ? Le monastère est-il fermé au monde ? Le livre apporte des réponses aux interrogations les plus diverses de nos contemporains, en faisant une large place aux témoignages directement recueillis par l'auteur au sein des communautés – ce qui rend la lecture alerte, vivante. De très utiles annexes rassemblent des statistiques ou des adresses et même un petit glossaire.

Sur le fond un point de vue se dégage, qu'on trouve dès le début du livre (p. 22) : « malgré l'émergence de communautés nouvelles... le déclin (du monde monastique) se poursuit ». Et le chapitre 4 sur l'avenir monastique débute par la présentation d'un « état de crise ». Le constat gagnerait à être nuancé, car ici ou là des communautés monastiques 'classiques' sont bien vivantes voire florissantes, d'autant que le nombre n'est pas le seul critère de la vitalité d'une communauté ni d'une famille ! Quant aux signes du renouveau monastique (p. 177 s.), ils passeraient par les communautés de Jérusalem ou celles de Bethléem, en réel essor il est vrai. Mais fallait-il à cet endroit consacrer autant de pages au cas bien particulier de l'Abbaye sainte Madeleine du Barroux ?



## *La spiritualité de l'Avent à travers les collectes*

Patrick HALA

*168 pages, Ed. de Solesmes 2004.*

Dom Hala nous a déjà donné, en 2002, un commentaire substantiel des oraisons d'ouverture de la messe pour le temps ordinaire. Sa méthode est bien rôdée pour nous présenter celles du temps de l'Avent. L'ouvrage est d'autant plus intéressant que chaque jour de ce temps privilégié se voit doter de prières propres. L'auteur puise aux sources qui ont inspiré les auteurs de la révision liturgique c'est à dire, pour l'essentiel, dans les anciens sacramentaires et chez les Pères de l'Eglise dont les notes nous donnent de larges extraits. L'ouvrage donne ainsi à découvrir les trésors de notre liturgie, en même temps qu'il aide à la prière personnelle, à la méditation du mystère de la Nativité.



## *Louise de Condé*

Claude-Alain SARRE

*276 pages, Ed. Jean-Paul Gisserot 2005.*

Une vie tourmentée que celle de Louise de Condé, partagée entre une évidente recherche de Dieu, un désir sincère de lui appartenir et de s'abandonner à lui, mais restant jusqu'au bout une princesse de sang royal ne pouvant accepter de modifier sa pensée devant les événements qui transforment une société, pas plus que devant sa conception de la vie religieuse. Les aléas de la vie politique l'obligent à fuir de pays en pays, mais sa recherche d'un couvent où tout soit parfait et à son idée l'oblige à chercher en vain l'ordre et la communauté qui répondent à ses aspirations. Après un périple allant de Suisse en Angleterre en passant par la Russie et la Pologne entre autres, allant des Capucines aux Bénédictines en passant par la Trappe, elle revient en France en 1814. Louis XVIII lui donne le Temple où elle peut enfin créer son propre monastère. Ce livre intéressant et critique gagnerait à une présentation moins dense et un peu illustrée.

# ANNONCES

- 1** L'atelier de photogravure et PAO de l'Abbaye Saint Joseph de Clairval à Flavigny, équipé d'un scanner rotatif (chromagraph S3400) est à votre disposition pour la numérisation de vos archives photos, diapos et Ekta. Notre équipement permet un travail de très haute définition d'images, principalement en vue de l'édition de livres ou dépliants couleurs. Les originaux, intacts, peuvent être intégrés ultérieurement à des supports plus modernes.  
Contacter Pierre Vianney  
Abbaye Saint Joseph de Clairval  
21150 Flavigny sur Ozerain  
*Tél : 03 80 96 22 31*  
*e-mail : pao@clairval.com*
- 2** L'Abbaye Notre Dame d'Argentan dans l'Orne, recherche un aumônier.  
Contacter Sr Marie-Christine, prieure.  
*Tél : 02 33 67 12 01*
- 3** Dame retraitée de 69 ans, célibataire, propose bénévolat, étudie toutes propositions, de préférence région ouest. Souhaite hébergement.  
Contacter M<sup>me</sup> Th. Desgenétais  
7 rue Salzmann  
61150 Ribeaucourt
- 4** Les Clarisses de Bastia offrent de céder gratuitement du matériel pour la fabrication des hosties (électrique Laronde) – A venir chercher et démonter sur place.  
*Tél : 04 95 31 59 03*
- 5** Les Clarisses de Tananarive recherchent un découpoir à hosties.  
Contacter la Fondation ou Sr Marie-Aimée par e-mail :  
*claris.tananarive@wanadoo.mg*
- 6** Famille cherche à acquérir un petit prieuré (ou autre bâtiment ayant abrité une communauté religieuse), à rénover : 50/100/150 m<sup>2</sup> au sol (construction ancienne avec matériau naturel), au calme, même un peu isolé, dans le sud de la France (Languedoc-Roussillon, Périgord, Haute Provence...) avec un peu de terrain (3000 m<sup>2</sup> minimum). Nous étudierons toute proposition.  
Contacter M<sup>me</sup> Périllhou  
*Tél : 01 44 23 94 31*  
*ou 08 70 62 01 16 (de province prix d'un appel local),*  
*e-mail : manoja@free.fr*
- 7** Sculpteur réalise tous travaux bois, pierre, marbre, statuaire, mobilier, création, restauration.  
Contacter M. Pierre Chavanel  
Résidence du Carmel BP522  
24105 Bergerac  
*Tél : 06 71 59 52 87*  
Le même recherche photocopieur couleur.
- 8** La Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale recherche des bâtiments situés à la campagne et entourés de terrain - sans préférence pour la région - en vue d'installer des communautés monastiques.  
Merci de contacter l'Evêque vicaire Marc.  
Eglise Saint Joseph  
58-60 rue Paul-Louis Lande  
33000 Bordeaux  
*Tél : 06 71 59 52 87*
- 9** Traducteur allemand et italien professionnel retraité, spécialiste matières théologiques, histoire et spiritualité, s'offre à faire gracieusement traductions de tous textes.  
Références : DMM, Téqui, Bellefontaine, Abb. Fontgombault, Com St Martin, St Pierre.  
Contacter G. Bret  
Résidence Chambord BP 30029  
41401 Montrichard cedex  
*Tél : 02 54 32 18 18*



# Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle  
" **Les Amis des Monastères** "

## Tarifs

- Ordinaire : **15 €**
- Soutien : **25 €**
- Le numéro : **4 €**

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner à la revue " Les Amis des Monastères ",
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 15 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 25 €,
- Je demande l'abonnement gratuit  
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse . . . . .  
.....

Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .  
.....

Code postal      Ville . . . . .

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de " La Fondation des Monastères " et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**La Fondation des Monastères**  
**83/85, rue Dutot**  
**75015 PARIS**

Conformément à la loi informatique et libertés,  
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification  
aux informations vous concernant.







« Veni Creator Spiritus !

... Grâce au mouvement charismatique, de nombreux chrétiens, hommes et femmes, jeunes et adultes, ont redécouvert la Pentecôte comme réalité vivante et présente de leur existence quotidienne.

Je souhaite que la spiritualité de la Pentecôte se diffuse dans l'Église comme un élan renouvelé de prière, de sainteté, de communion et d'annonce.

... (Je lance) une invitation aux fidèles à 'revenir au Cénacle' afin que, unis dans la contemplation du mystère eucharistique, ils intercèdent pour la pleine unité des chrétiens et la conversion des pécheurs.

... Les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles sont une « réponse providentielle » suscitée par l'Esprit Saint à la demande actuelle de nouvelle évangélisation pour laquelle sont nécessaires des personnalités chrétiennes mûres et des communautés chrétiennes vivantes ».

JEAN-PAUL II - HOMÉLIE POUR LES I<sup>ÈRES</sup> VEPRES DE LA PENTECOTE

(29 MAI 2004)